

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVII, Numéro 10

Juin 1978

\$3.00

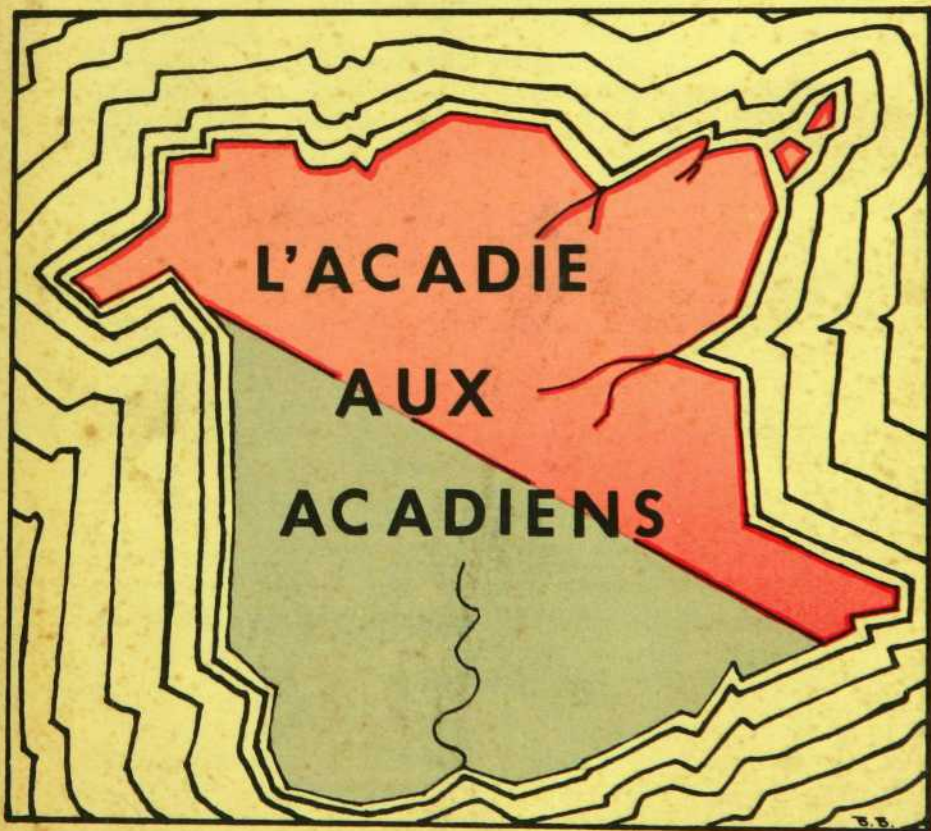


TABLE DES MATIÈRES

JEAN-PIERRE BLANCHARD: Préface	789
JEAN-PIERRE LANTEIGNE: Le parti acadien	795
LÉONTHÉRIAULT: Un territoire acadien	805
JEAN-PIERRE BLANCHARD: De Gloucester à Grand Pré	810
RHÉAL BOUCHER: Essai sur l'économie d'une province acadienne	815
JEAN-PIERRE BLANCHARD: L'exemple du Jura	827
JACQUES COUTURIER et ANDRÉ LECLERC: Vers une globalisation de la société acadienne ..	835
FIDÈLE THÉRIAULT: Relations Québec-Acadie (1755-1880)	840
MATHILDA BLANCHARD: L'Acadie reprend ses habitants	846
HENRI-EUGÈNE DUGUAY: L'Acadien se veut maître chez lui	858
ARMAND PLOURDE: La province acadienne	864
CÉCILE CHEVRIER: Introduction à demain	870
ZOËL SAULNIER: Appel aux gens de ma race	874
JULES BOUDREAU: Témoins et artisans d'un réveil	878
LORRAINE DIOTTE: Polidore	882
JEAN-PIERRE BLANCHARD: La S.A.N.B.	886
CLAUDE LEBOUTHILLIER: Demain!	888
TABLE DES AUTEURS ET DES MATIÈRES	897

Félicitations aux francophones hors Québec et aux Acadiens pour leur nouvel élan remarquable, leur compréhension du Québec, et leur sens de la justice. Dites aux pharisiens — et à Pierre Burton — d'enlever la poutre de leur œil!

L'ACTION NATIONALE

Volume LXVII, Numéro 10

Juin 1978

\$3

PRÉFACE

Par Jean-Pierre Blanchard

Responsable de ce numéro spécial

Oui, l'Acadie arrive à la croisée des chemins. Nous faisons face à la possibilité de l'indépendance du Québec, à la possibilité de l'union des provinces maritimes; à tout le moins à la certitude de changements profonds à la structure de ce pays. Des idées, hier considérées farfelues, prennent lentement le chemin de la réalité (Gastien Godin: Les cahiers des États généraux).

C'est un fait indéniable autant que déplorable que les Acadiens sont des étrangers dans leur propre maison. Bien qu'ils furent les premiers habitants dits blancs du Canada actuel, ils sont encore à la recherche d'un pays, d'un territoire ou d'une enclave qu'ils pourront à nouveau appeler l'Acadie. (Donatien Gaudet, Action nationale, novembre 1977).

Du point de vue des Acadiens, la création d'une province s'inscrit en parfaite continuité avec nos revendications passées. Les luttes des générations qui nous ont précédés se sont orientées vers l'obtention d'une dualité des pouvoirs. La dualité en éducation est un objectif qui nous a demandé des années d'efforts, et malheureusement, elle n'est pas encore complètement atteinte. Et pendant tout ce temps-là, les Acadiens souffraient d'injustice dans divers secteurs: santé, agriculture, pêche, etc. Le Parti Acadien, s'inscrivant dans la continuité des luttes acadiennes passées et dans le contexte actuel de redéfinition du Canada, propose la dualité des pouvoirs au Nouveau-Brunswick, soit la création d'une province acadienne autonome avec son gouvernement (Dr Jean-Pierre Lanteigne, prés. du Parti Acadien).

Il n'est pas prématuré de parler d'une province acadienne. Nous sommes même quelques années en retard. Aujourd'hui, beaucoup d'Acadiens ont dépassé le stage du rêve. Ils ne rêvent plus, ils s'organisent et passent à l'action. Ils croient dans la séparation des deux groupes ethniques du Nouveau-Brunswick, en deux provinces distinctes. Ils veulent faire fermenter l'idée d'une province acadienne pour qu'elle devienne l'option numéro 1 *des États Généraux de l'Acadie*.

Le mythe acadien

Avec la création d'une province acadienne, *le mythe acadien du paradis perdu et de l'exilé*, créé par l'épisode historique déchirant de 1755, l'expulsion et le génocide du peuple acadien et alimenté par la poésie de Longfellow et de son *Évangéline*, n'aurait plus de raison d'être. (Génocide: lorsqu'un peuple tente systématiquement de faire disparaître un autre peuple.)

Les Acadiens deviendraient les vrais propriétaires d'un territoire, tout comme deux cents ans passés, avec les nombreux avantages et responsabilités que cela implique. Mais contrairement à l'époque coloniale, on aurait, et pour la première fois un gouvernement acadien.

Chaque homme acadien qui se trouverait dans cette nouvelle Acadie, aurait une nouvelle responsabilité sur les épaules, un pays à refaire. Il faudrait qu'il s'en fasse une idée mentale, une certaine fierté, et puisqu'il participe au potentiel économique, culturel et politique de ce nouveau territoire-nation.

C'est ce genre de dynamisme, de fierté et de responsabilité que les partisans d'une province acadienne veulent promouvoir. Il est primordial que nous devenions plus politisés, donc plus responsables et que nous bâtissions des structures politiques démocratiques solides pour mieux faire face aux assauts répétés de toutes les autres cultures, sociétés, media d'information, multinationales et mentalités anglo-saxonnes qui nous entourent.

Un pays nouveau

Pour le besoin de la cause, on peut s'imaginer ce pays nouveau, un pays acadien, avec des frontières délimitées, un gouvernement centralisé ou décentralisé, sous forme peut-être de province au sein de la confédération canadienne, ou de province autonome avec statut spécial au sein d'un état du Québec, séparé du Canada.

Économiquement parlant, ce serait la fin d'une économie coloniale où toutes nos matières premières sont expédiées à l'extérieur, sans jamais rien produire, fabriquer ou transformer ici. Ce serait un pays, où idéalement, les secteurs secondaires (manufactures, usines à poissons, produits finis) et tertiaires (services, administrations, gouvernement, secteurs publics et parapublics), seraient autant développés que le secteur primaire (produits bruts non finis). Ce pays, ou province acadienne, serait un des grands centres internationaux des pêcheries, et reconnu également pour ses nombreuses autres richesses naturelles, pour sa culture, ses paysages pittoresques et sa poésie.

Port-Royal: capitale de l'Acadie

La nouvelle capitale de l'Acadie deviendrait en peu de temps un grand centre d'activités culturelles, politiques et économiques acadiennes et un lieu de rencontre pour toutes les grandes cultures francophones du monde et du Québec.

C'est une vision positive d'un avenir nouveau et prometteur. En exigeant le rapatriement chez nous de tous les fonctionnaires francophones, des argents, des services et des infrastructures gouvernementales investis dans la ville de Frédéricton aux frais des taxes acadiennes, le Parti Acadien se veut le moteur du changement social, idéologique et surtout économique de tout un peuple.

En effet, la richesse et les activités sociales et économiques, engendrées par la création d'une nouvelle capitale, sont un argument de taille et une des raisons économiques qui justifierait les politiques du Parti Acadien. Nous construisons nous-mêmes nos propres struc-

tures politiques. En plus de devenir "maîtres chez nous", nos jeunes Acadiens sortant des universités pourraient profiter de plus d'emplois dans le domaine du fonctionnarisme et leurs salaires s'écouleraient dans l'économie des régions acadiennes. Ces nouveaux emplois stables provoqueraient un accroissement de la population car les fonctionnaires seraient encouragés à s'installer dans la capitale acadienne et ses environs.

Au Parti Acadien, il n'y a pas, pour le moment, de politique officielle ou de choix définitif quant au site de la capitale. Chez les partisans de la séparation du Nouveau-Brunswick, on choisit parfois Bathurst comme capitale probable. Par rapport au Nord-Ouest, Sud-Ouest, et Nord-Est, c'est un site central. D'autres suggèrent Campbellton, ou encore Caraquet, moins central mais plus Acadien. Bathurst a en effet une minorité anglophone de près de 45% de la population. C'est une copie en miniature de la conjoncture économique québécoise, car cette minorité domine l'économie locale et la politique municipale. Les Acadiens de la région de Bathurst devront graduellement effectuer un revirement complet de leur situation de défavorisés, de dominés et de colonisés. Il faudra "sherbrookiser" Bathurst, et évidemment, rebaptiser cette ville d'un nom acadien. Jamais les Acadiens n'accepteront une ville avec un nom anglophone pour capitale. Les anciens noms acadiens de Bathurst sont Nicholas-Denys, Nipisiquit et Village St-Pierre, Port-Royal serait peut-être préférable, étant le nom de l'ancienne capitale de l'Acadie.

L'Atlantide

Une nouvelle province, ou pays de l'Atlantide, se serait formée au sud de l'Acadie. Le nom de l'Atlantide fut suggéré par Cameron, journaliste au *Plain Dealer* de Frédéricton, dans un dossier où il expose la situation défavorisée et l'appauvrissement progressif des Maritimes après la Confédération. Il préconise la formation d'un nouveau pays anglophone réunissant les trois provinces maritimes: l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick. Il nous rappelle que la Nouvelle-Écosse a, pendant plus de 50 ans, tenté de se

séparer de la Confédération, accusant celle-ci d'être la cause de ses problèmes économiques. L'Atlantide, c'est un beau projet. Mais il croit naïvement que les Acadiens du Nouveau-Brunswick seraient prêts à s'embarquer dans un tel bateau. Il tente de démontrer que les Acadiens aimeraient mieux vivre dans une telle union, que de vivre unis au Québec. C'est un préjugé familier aux Anglophones des Maritimes. Ils considèrent les Acadiens comme des "bons gars" qui ne parlent pas beaucoup, et les Québécois comme des "criards" qui veulent tout changer, et ils aiment penser que les Acadiens n'aiment pas les Québécois. Les Anglophones, en général, ne se rendent peut-être pas compte que les différences de mentalité entre Québécois et Acadiens n'effacent pas pour autant leur affinité culturelle, sociale et politique.

Les destinées collectives des deux peuples sont intimement liées, et les Acadiens, même s'ils continuent, plus souvent qu'à leur tour, à présenter une allure de bons gars, calmes et réfléchis, n'en sont pas moins tannés de jouer le rôle de violoneux. Ils parlent de plus en plus et de plus en plus fort; l'Homme folklorique devient l'Homme politique, moins renfermé et plus sûr de lui-même. Les Acadiens sont unanimes sur un point: jamais ils n'accepteraient de se faire engloutir dans une mer d'Anglo-Saxons, comme l'union des provinces maritimes.

Conclusion

Un territoire acadien ne nous amène pas nécessairement la tranquillité et les périodes de paix idylliques du pays des ancêtres. La création d'une province acadienne ne règle pas pour autant tous les conflits internes qui existent à l'intérieur de l'Acadie, tout comme n'importe où ailleurs en Amérique du Nord. Mais tous ceux qui ne croient plus au Nouveau-Brunswick sont d'accord sur un point: Frédéricton n'est pas le centre de l'Acadie et nous réglerions beaucoup mieux ces conflits internes si nous pouvions donner des réponses acadiennes à la plupart de nos problèmes acadiens. En d'autres mots: nous voulons tous les pouvoirs qui influencent notre avenir collectif. La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick fait un travail soutenu en ce sens, même si elle n'est pas of-

ficiellement en faveur d'une province acadienne. le Parti Acadien, avec son projet national et sa philosophie politique de style réformiste, s'apparentant beaucoup à celle du Parti Québécois, est certes à l'avant-garde des revendications politiques acadiennes. Le Parti Acadien veut, pour les Acadiens, la totalité des pouvoirs, dans une entité politique constitutionnellement reconnue, la province acadienne.

DANS L'AUJOURD'HUI

“La totalité des pouvoirs, dans une entité politique constitutionnellement reconnue, la province acadienne”.

Jean-Pierre Blanchard

PREMIÈRE PARTIE

LE PARTI ACADIEN

par le Dr Jean-Pierre Lanteigne

I — Continuité d'une évolution historique

En 1960, lorsque Louis Robichaud fut porté au pouvoir à FRÉDÉRICTON à la tête d'une équipe libérale, un véritable vent d'espoir a soufflé sur l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Un peu comme à l'élection de Jean Lesage à Québec au 22 juin de la même année; un régime de mauvais souvenirs et de noirceur s'estompait définitivement dans l'histoire. Du moins, on en avait la très nette impression à l'époque: Hugh John Flemming, cet obscur et lointain Loyaliste cédait son trône. À sa place, Louis Robichaud, 34 ans, jeune avocat natif du petit village de St-Antoine-de-Kent, était le premier Acadien à être élu premier ministre du Nouveau-Brunswick.

Avec lui à la tête du gouvernement provincial, les Acadiens verraient, pensait-on, leurs droits enfin reconnus. La Patente bombait le torse d'aise et de fierté: c'était son jour de gloire. Une certaine conscience politique, au sein du peuple acadien en était encore à croire qu'il était possible d'améliorer un régime aliénant en y plaçant les bons hommes aux bons endroits. C'était oublier que les structures sont plus fortes que les hommes, si bons soient-ils, et que la vraie liberté et l'épanouissement pour les peuples, comme pour les individus, ne peut naître que de structures bien adaptées et librement adoptées.

Puis les années ont passé. Louis Robichaud s'est résolument attaqué à la tâche; celle-ci était monumentale et l'histoire lui reconnaîtra un jour son mérite. Son programme d'égalité sociale avec sa réforme du système de taxation a coupé la corde qui se resserait de plus en plus fort au fil des années au cou du peuple acadien. Respirer enfin! La réforme scolaire, quant à elle, nous a permis de prendre une petite hypothèque sur l'avenir. C'était beaucoup, et surtout, rien n'est venu sans une farouche résistance du milieu anglophone, surtout de sa couche sociale la plus favorisée. Après 10 ans, Louis Robichaud, épuisé, dut remettre le pouvoir et il alla échoir à la présidence d'une quelconque commission fédérale pour ensuite être rangé définitivement au Sénat. Notre sauveur, notre supposé héros national, s'était éreinté à la tâche, avec des succès, certes, mais très partiels.

En 1970, un autre Loyaliste, Richard Hadfield, accédait au pouvoir et, politiquement, les années à venir s'annonçaient longues comme un carême. Surtout on chuchotait que le temps des largesses envers les Acadiens était fini et qu'en plus, les "Robichaud's mistakes" seraient corrigées. Il ne fallait pas que ces "goddam frenchmen" prennent goût à la liberté.

Mais malheureusement, la liberté a un de ces goûts qu'on ne peut oublier, si fort et si doux que même sans jamais y avoir goûté eux-mêmes, les hommes en gardent, du fond des âges, une soif insatiable. En Acadie, le contexte socio-politique, ailleurs au pays et en particulier au Québec, se chargeait d'en alimenter la flamme.

Les années 1960 avaient vu la télévision s'implanter chez nous, et avec elle, l'influence québécoise s'est renforcée. La révolution tranquille, la nationalisation de l'électricité, les chansonniers du Québec, le R.I.N., puis le Parti Québécois ne sont pas passés inaperçus des Acadiens, quelle que soit la lunette régionale à travers laquelle ils ont pu les voir. Résultat net: une influence québécoise indéniable, influence de ce Québec à la recherche de son identité. Influence renforcée par l'accessibilité plus facile des Acadiens à l'éducation, ce qui a permis à beaucoup d'entre eux d'aller voir au Québec et même en France, ce qui se passait et de revenir avec des goûts de liberté. Influence aussi renforcée par le fait que les Acadiens, du plus profond de leur inconscient collectif, sont eux aussi un peuple à la recherche d'un pays, de cette Acadie de jadis dont la nostalgie a été retransmise jusqu'à nos générations.

C'est le goût du pays à reconstruire qui s'est exprimé par les manifestations de 1968 à 1969 à l'Université de Moncton: expression dans l'action plutôt que par le discours, mais expression vigoureuse et authentique. Louis Robichaud, fatigué, exerçait de façon routinière et docile, le pouvoir qu'on lui avait prêté, afin de garantir la survie de ses réformes. Mais l'éducation en Acadie commençait déjà à porter ses fruits et ils n'étaient pas nécessairement du type et du goût qu'avait prévus la Patente élitiste qui avait grenouillé l'émergence d'un Acadien dans des structures étranges.

Les manifestations de 1968 et 1969 sont avant tout une remise en question du pouvoir qui s'exerçait sur les Acadiens et les premiers visés par cette remise en question, n'étaient pas, contrairement à ce qu'a pu faire croire Pierre Perreault dans "L'Acadie, L'Acadie", les Anglophones, mais plutôt l'élite acadienne qui, sans changer aucune des structures aliénantes pour les Acadiens, en était arrivée à s'intégrer dans ses structures, à s'y complaire par intérêt et finalement à participer au maintien du peuple acadien dans sa situation politique coloniale et dégradante.

L'usure de Louis Robichaud en peignait une image saisissante. D'où la révolte contre ceux qui voulaient faire figurer leur réussite personnelle comme une libération du peuple acadien. Le goût du pays et le sens de l'appartenance coulent de source authentique en Acadie et ils ne pouvaient tolérer pareille imposture: ce n'est d'ailleurs pas par hasard, que la personnalité la plus critiquée et attaquée par les étudiants au cours de ces manifestations fut Adélarde Savoie, recteur de l'Université de Moncton et beau-frère de Louis Robichaud.

Comme l'agitation des étudiants avait soulevé les bonnes questions et touché le nœud du problème, la répression, comme un réflexe, fut sèche et cinglante: plus de sociologie à l'Université de Moncton; plus question de s'attarder trop longtemps à scruter la réalité acadienne car infailliblement remonte au cœur le goût du pays à reconstruire, le goût de changer des structures.

Heureusement le mouvement évolutif avait pris son élan; le département de sociologie avait fermé boutique, mais Michel Blanchard sortait la contestation hors du campus et défiait, en exigeant un procès en français, les structures coloniales du Nouveau-Brunswick. D'un seul coup, le maquillage acadien qu'on avait voulu leur faire, tombait, laissant voir le visage tout nu de l'aliénation. Et sur d'autres fronts, comme par osmose, la lutte prenait de l'ampleur.

Les artistes sont venus épauler les contestataires. La culture acadienne, qu'on croyait un temps réduite à une inexorable folklorisation, retrouva la voie de l'expression créatrice grâce à l'effort d'artistes assumant pleine-

ment leur acadienneté. Puis ce furent les années 1970: départ de Louis Robichaud où la fin de l'illusion, la sortie du film "L'Acadie, L'Acadie" dont l'effet-choc fut immédiat et puis les manifestations populaires au Nord-Est concernant l'assurance-chômage.

C'est dans ce contexte et ce climat d'éveil que fut fondé avec enthousiasme en 1971 le Parti Acadien. Plus qu'un simple parti politique, le Parti Acadien fut l'expression d'une volonté politique qui rejetait, d'un premier temps, les vieux véhicules, libéral et conservateur, structures étrangères et instruments entre autres de notre asservissement collectif et qui, d'un second temps, lançait l'idée qu'il faut nous organiser "nous-mêmes". Comme programme en 1971, c'était encore mince, mais un pas important venait d'être franchi, un pas qui ne pouvait que mener à l'affirmation de plus en plus définie et de mieux en mieux articulée du droit du peuple acadien à l'auto-détermination, à la prise en charge de sa propre destinée.

II — De la naissance à l'aube de la maturité

Le Parti Acadien, à sa fondation en 1971, s'attaquait à une tâche énorme. Tout d'abord, sa présence même entraînait en contradiction absolue avec la présence des *establishments* libéral et conservateur en Acadie, en niant tout simplement la légitimité du pouvoir qu'ils s'octroyaient grâce à la puissance de l'argent. Donc, les structures anglophones étaient dérangées. Et à l'intérieur de ces structures, il y avait des Acadiens intégrés qui se trouvaient du même coup dérangés: ceux qui n'ayant rien compris de la leçon Louis Robichaud, attendaient un second messie libéral et ceux qui, ayant réussi à accéder à un certain statut social et matériel, s'accommodaient bien de la structure coloniale.

Tous ces gens ne voyaient pas le Parti Acadien d'un bon œil, non seulement à cause de sa seule présence, mais aussi à cause de certaines constantes dans son discours et dans ses actions. En effet, le Parti Acadien reconnaît, depuis ses débuts, le fait que le peuple aca-

dien est un peuple de travailleurs et que tout projet d'émancipation devrait tenir compte de cette importante dimension. La lutte du peuple acadien, dans l'optique du Parti Acadien, ce n'était plus seulement une lutte pour conserver une culture, c'était une lutte pour la dignité économique et sociale, tout autant que pour le respect culturel. Le Parti Acadien questionne certes la domination culturelle anglophone, mais aussi la domination économique que subit le peuple acadien.

Et parmi ceux qui exploitent économiquement les Acadiens, on retrouve aussi des Acadiens. On comprend dès lors l'hystérie qui s'empare d'eux à la moindre évocation du Parti Acadien.

Le projet du Parti Acadien à ses débuts était centré sur la nécessité de s'organiser. À travers l'action, les campagnes électorales, la réflexion, les hauts et les bas, il a dû élaborer et étoffer son projet. C'est en mai 1977, six ans plus tard, après d'ailleurs une longue et âpre lutte interne avec certains éléments dogmatiques, au sein de son exécutif (éléments qui ont d'ailleurs été forcés de démissionner) que le Parti Acadien a enfin accouché d'une ébauche de programme politique concret, répondant à des besoins spécifiquement acadiens dans les domaines des pêches, de l'agriculture, des relations de travail, de la santé, de la sécurité sociale, de la forêt et de l'éducation. Et le tout à l'intérieur d'un projet national collectif, articulé et réaliste, celui de la création d'une province acadienne autonome, comme cadre de son orientation globale.

En mai 1977, le Parti Acadien a atteint le seuil de la maturité. La prochaine étape sera de faire une percée sur la scène électorale.

III — La province acadienne: un consensus à faire

Le consensus au sein du Parti Acadien sur la question de la province acadienne autonome comme objectif national, a permis de franchir une étape importante. Il était toujours difficile antérieurement de situer la perspective des luttes acadiennes. Où voulait-on en ar-

river au juste, sans territoire et sans gouvernement? Comment parler d'auto-détermination dans ces conditions?

L'objectif de la province acadienne autonome fixe un but et un cadre de lutte. Autour d'un objectif nationaliste, il permet d'offrir à la population un projet collectif, emballant et réaliste, surtout à mesure qu'on le replace dans le contexte de renégociation constitutionnelle du Canada: l'arrivée du Parti Québécois au pouvoir le 15 novembre 1976 l'y oblige. Il est proposé également à un moment précis où l'Acadien sent de plus en plus l'urgence de se décider face à son propre destin.

Car non seulement son frère québécois parle de souveraineté, mais son concitoyen anglophone qui influence de façon privilégiée le gouvernement auquel il est soumis, non seulement entrevoit et étudie la possibilité d'une Union des provinces Maritimes mais il en a même entrepris la mise sur pied. Or l'Union des provinces Maritimes est une solution-suicide pour les Acadiens. C'est l'imposition d'une nouvelle structure étrangère, encore plus aliénante que ne l'est la province du Nouveau-Brunswick elle-même.

Le consensus assez général qui se fait dans la population autour de l'idée des États Généraux de l'Acadie constitue un signe indéniable de l'attente et l'interrogation de l'Acadien face à son avenir. De fait, les seuls qui s'opposent aux États Généraux (et malheureusement malgré leur petit nombre, ils risquent de les saboter) sont ceux qui favorisent le statu quo, soit l'*establishment* des partis politiques libéral et conservateur, tant provinciaux que fédéraux, et l'élite patronale acadienne dont les intérêts économiques sont semblables à ceux des maîtres-coloniaux anglophones.

La tâche du Parti Acadien, à ce stade-ci de la discussion politique, n'est pas tant de délimiter des frontières précises à sa province acadienne, de faire en d'autres termes, de l'arpentage et de la projection hypothétique dans l'avenir, mais plutôt de rallier autour du principe d'une structure politique acadienne autonome, le plus large consensus possible.

Pour ce faire, nous procéderons par la voie électorale, la seule qui a la puissance morale de changer les structures. Avec un consensus acadien derrière lui, le Parti Acadien devient l'instrument le plus puissant qu'aura jamais tenu dans ses mains le peuple Acadien. Il détiendra la balance du pouvoir, c'est-à-dire la capacité d'empêcher le gouvernement du Nouveau-Brunswick de fonctionner s'il n'accède pas à ses demandes. Dans le contexte actuel, il est impérieux que le peuple acadien se donne cette arme démocratique afin de faire un pas de plus sur la voie de l'affranchissement.

La province acadienne autonome donnerait aux Acadiens un gouvernement à eux, pour eux et par eux. Certes cela exclut l'Union des Maritimes, mais nullement, dans l'avenir, l'avènement de relations privilégiées et même d'un lien confédéral avec le Québec dans l'hypothèse d'une accession de ce dernier à la souveraineté. Mais nous n'en sommes pas encore là. Les Québécois mènent leur lutte de leur côté et les Acadiens la leur, et ce dans un cheminement parallèle qu'il est important de reconnaître et d'encourager.

Ceci toutefois ne signifie nullement que les Acadiens doivent se contenter béatement, comme certains le proposent, d'observer d'évolution du Québec et de s'annexer si celui-ci devient souverain. Car dans l'hypothèse d'une souveraineté québécoise, nous les Acadiens, n'aurions que l'Union des Maritimes à envisager, or cette solution est inacceptable. D'ailleurs le Québec n'aurait que faire d'une Acadie qui se serait comportée en bois mort. L'Acadie doit démontrer sa vitalité intérieure propre et son désir de survivre de façon concrète en mettant de côté les peurs et les ambiguïtés qui lui viennent de son passé colonial.

IV — Le Parti Acadien et les autres organismes

En terminant, il est de prime importance de clarifier la position du Parti Acadien face aux autres organisations qui œuvrent en Acadie. Comme principe, depuis ses débuts, le Parti Acadien a toujours manifesté sa

solidarité avec les divers autres organismes acadiens en autant que leur action favorise l'émancipation collective des Acadiens.

La Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick

Le Parti Acadien s'est constamment solidarisé avec la S.A.N.B. lorsqu'elle dénonçait les injustices en Acadie. Certaines luttes de la S.A.N.B., comme celle de l'école des infirmières de Bathurst, ont été menées par les membres du Parti Acadien. Cependant la S.A.N.B. doit être évaluée à sa juste valeur. Il faut reconnaître ses mérites autant que ses limites. Pour le moment, elle constitue en Acadie l'une de nos armes les plus importantes, mais il ne faut pas oublier qu'elle est financée par le pouvoir fédéral qui voit d'un mauvais œil les désirs d'auto-détermination en Acadie. Le jour approche où la S.A.N.B. posera le problème de l'Acadie dans toute sa dimension et où le pouvoir fédéral sera tenté de lui couper l'oxygène financier. L'Acadie doit se préparer à cette éventualité et se doter de structures de lutte autonomes. Le Parti Acadien évidemment est de celles-là.

Les Caisses populaires acadiennes

Les Caisses populaires acadiennes constituent la seule et la plus grande force collective économique du peuple acadien. Le Parti Acadien lui a manifesté son appui lors de sa demande de création d'un ministère de la coopération. Il va d'ailleurs de l'évidence même que pour créer une province acadienne autonome, nous aurons besoin des Caisses populaires. Elles sont un instrument appartenant en propre à la collectivité acadienne. Toutefois, il est malheureux que certains de ses dirigeants aient totalement perdu le sens de la continuité historique de leur œuvre: il devient donc de plus en plus urgent que les Caisses populaires se définissent et ré-orientent leurs dirigeants si elles ne veulent pas fouler aux pieds les aspirations légitimes du peuple acadien.

La Société Nationale des Acadiens

La Société Nationale des Acadiens, doit être, de par sa structure, dorénavant considérée comme un organisme inutile et dépassé. Ses dirigeants, se voulant

représentatifs des Acadiens des Maritimes, ne représentent plus rien, car il n'existe aucune unité entre les Acadiens du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. La S.N.A. est devenue un ramassis d'éléments réactionnaires, tenant mordicus aux subventions fédérales et au pouvoir qu'ils croient ainsi détenir et qui, pour conserver les dites subventions, sont prêts à lécher les bottes de n'importe quel roi-nègre, à prêcher l'aplaventrisme le plus dégradant et à saboter toute idée d'auto-détermination chez les Acadiens du N.B. Il n'est d'ailleurs à peu près plus d'Acadien conscientisé qui s'identifie à la S.N.A.



SE LIBÉRER D'UN CERTAIN PASSÉ

“L’Acadie doit démontrer sa vitalité intérieure et son désir de survivre en mettant de côté les peurs et les ambiguïtés de son passé colonial”.

Dr Jean-Pierre Lanteigne

DEUXIÈME PARTIE

**LE TERRITOIRE ACADIEN,
GRANDE CONDITION
D'UN POUVOIR ACADIEN**

par Léon Thériault⁽¹⁾

(1) Professeur d'histoire à l'université de Moncton.

Il y a une continuité historique entre les revendications pour un territoire acadien et les grandes entreprises acadiennes d'autrefois. Il s'agit toujours du même combat mais dans un contexte nouveau, des mêmes défis mais avec de plus grandes ressources humaines et matérielles.

Jusque vers les années 1960, le phénomène politique, dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick, n'était pas une dimension qui comptait beaucoup. L'État n'intervenant pas tellement, c'était par le biais de l'initiative privée que les Acadiens mettaient en œuvre leurs programmes d'envergure collective. L'Église, les grandes associations acadiennes (la Société nationale des Acadiens, l'Association acadienne d'éducation, pour ne nommer que celles-là) servaient alors de fer de lance.

Et lorsqu'il s'agissait d'exprimer concrètement la dimension politique de nos problèmes, on se limitait à encourager l'engagement *personnel*. Dans l'histoire politique des Acadiens, jamais une formation politique, sauf le Parti Acadien, n'a prétendu avoir une *ligne de pensée* spécifiquement acadienne. Notre histoire témoigne de politiciens qui se disaient Acadiens (souvent timidement), d'*opinions* que l'on exprimait (timidement également), mais jamais de *réflexion* sur la nature politique de notre situation, jamais de *programmes* visant à la solution de nos problèmes économiques, sociaux et culturels.

Notre pouvoir collectif, en tant qu'Acadiens, s'exprime toujours par la voie de groupes de pression. Pourtant, l'État n'est-il pas, plus que tout autre organisme, le grand artisan de la destinée nationale d'un peuple?

Pas étonnant que les régions acadiennes soient aussi les plus pauvres de la province, que nous soyons comme des étrangers et des quémandeurs dans le territoire que nous avons fondé il y a plus de 300 ans.

La seule action que nous nous pensons permise, sur le plan politique, c'est l'engagement personnel, et combien timidement! C'est morceau par morceau qu'il faut encore arracher ce qui nous revient. Nous passons notre

temps à éteindre des incendies ici et là, à réagir contre des forces extérieures, sans jamais songer à nous organiser *collectivement*.

Certains Acadiens en sont même venus à croire que le fait acadien, cela est bon pour la littérature, le théâtre, les écoles, mais pas dans le domaine du pouvoir. Voilà comment *nous nous déprécions comme peuple*, voilà comment nous nous pensons voués au statut de minoritaires, condamnés à la pauvreté.

Tant que nous n'aurons pas de pouvoir acadien, nous serons comme des infirmes. Nous ne pourrons rien aborder d'une façon globale, collective. Nous perdrons nos énergies à analyser nos problèmes et à attendre que d'autres veuillent bien accepter de les résoudre.

La grande raison de l'absence d'une force et d'une pensée acadiennes en politique, il faut la chercher dans les structures actuelles de la province. Cette province, admettons-le donc une fois pour toutes, n'a pas été conçue d'abord pour les Acadiens, en tout cas pas pour des Acadiens qui croient dans le maintien d'un environnement socio-culturel français⁽¹⁾.

Or, ces structures sont essentiellement de nature politique. Est-il étonnant alors qu'il n'y ait pas eu de pouvoir politique acadien, de pensée politique acadienne? Faire "acadien", en politique, cela demeure comme une négation de l'essence même de notre province.

Tant que rien ne changera au niveau des structures politiques et administratives de la province, il ne faudra pas songer sérieusement à un pouvoir spécifiquement acadien. Dans les structures actuelles, nous serons toujours minoritaires et nous dépendrons toujours de la bonne volonté de la majorité anglophone.

Cela, les Acadiens l'ont compris depuis longtemps, pourtant. Lorsque nous avons conclu à la nécessité d'un plus grand pouvoir de décision au sein du ministère de l'Éducation, nous avons demandé — et obtenu dans une certaine mesure — un "sous-ministère" francophone de

l'éducation; lorsque les enseignants francophones ont voulu administrer eux-mêmes leurs propres affaires, ils se sont séparés de la *New Brunswick Teachers Association*. Au niveau des districts scolaires, les Acadiens ont toujours cru en des districts scolaires homogènes (unilingues) et ils ont travaillé avec acharnement à un remaniement des structures à ce niveau.

On pourrait citer ainsi beaucoup d'exemples qui démontrent que les Acadiens croient, comme ils l'ont toujours cru, en des structures et un pouvoir acadiens. Mais jusqu'ici les Acadiens ont surtout essayé d'acquérir des *parcelles* de pouvoir, et des parcelles qui n'ont aucun lien entre elles.

Le temps est venu de songer à *l'ensemble* de notre vie nationale acadienne. Plus que jamais nous avons les ressources humaines et matérielles pour concrétiser cet objectif. Et jamais la conjoncture politique canadienne ne s'est tant prêtée à des changements en profondeur.

Mais comment pourrait-on croire qu'il est possible que les Acadiens puissent se regrouper dans des structures *globales*, des structures *interdépendantes*, des structures qui obéissent aux intérêts fondamentaux des Acadiens, sans qu'elles ne soient *chapeautées au sommet* par un pouvoir acadien?

Et comment pourrait-on mettre sur pied un tel pouvoir sans que ce pouvoir ne repose sur un *territoire*, une géographie, des frontières? Tous les pouvoirs politiques au monde, qu'il s'agisse d'une municipalité, d'une province ou d'un État possèdent un territoire sur lequel s'exerce leur juridiction. Sans cela, il ne peut y avoir de pouvoir réel ou légal. Il nous faut donc un territoire acadien reconnu comme tel, sans cela nous sommes condamnés aux miettes.

Cette idée de territoire acadien, comme celle du pouvoir acadien, n'est pas nouvelle. Jadis cette région fut un territoire acadien reconnu légalement. Après la Dispersion, les Acadiens qui revinrent choisirent de s'établir loin des centres anglais afin de s'assurer un environnement socio-culturel français. C'est à ces Aca-

diens démunis que nous devons aujourd'hui. L'existence d'un bloc acadien au Nouveau-Brunswick.

Plus près de nous, au tournant du 20^e siècle, les Acadiens combattirent pour une province acadienne au sein des structures ecclésiastiques. Ils réussirent. Et lorsque, il y a cinq ans, nous combattions pour des circonscriptions électorales qui respecteraient davantage les frontières sociales et linguistiques, n'était-ce pas une idée de territoire qui s'exprimait? N'en est-il pas de même dans le cas des districts scolaires?

Si la notion de territoire se retrouve dans notre histoire, on la trouve encore davantage exprimée dans l'histoire du Canada anglais. Les anglophones, eux, ont depuis longtemps compris la nécessité de structures et territoires bien à eux.

Et comment! La province du Nouveau-Brunswick a elle-même été formée en la détachant de la Nouvelle-Écosse en 1784, et ce, à la demande expresse des Loyalistes anglophones. Les anglophones d'Ontario réussirent à faire la même chose en 1791 en amputant le Québec d'un vaste territoire.

Pourrait-on me dire pourquoi l'idée de territoire serait bonne pour les Anglophones et non pour les Acadiens? Et pourrait-on me montrer le document en vertu duquel les Acadiens seraient privés d'un territoire à eux?

On crie sur tous les toits que l'Acadie constitue un peuple, qu'elle a une histoire, une littérature et qu'elle est bien vivante. J'ajoute que *l'Acadie c'est aussi une terre que nous possédons*. Ce sol nous appartient. Prenons-le!



(1) Lors des premières élections de la province, en 1785, les autorités déclarèrent nulles les élections du comté de Westmorland, pour la seule raison que des Acadiens catholiques avaient voté. Ajoutons que ces Acadiens avaient voté contre les candidats du lieutenant-gouverneur... Les Acadiens furent privés de leur droit de vote, au Nouveau-Brunswick, jusqu'en 1810, et de celui d'être député jusqu'en 1830.

“L'état n'est-il pas le grand artisan de la destinée nationale d'un peuple?

“Tant que nous n'aurons pas de pouvoir acadien, nous serons comme des infirmes”.

“Dans les structures actuelles du Nouveau-Brunswick, nous serons toujours minoritaires et dépendants de la bonne volonté de la majorité anglophone”.

“Le temps est venu de songer à l'ensemble de notre vie nationale acadienne”.

“Il nous faut un territoire acadien, sans cela nous sommes condamnés aux miettes”.

Léon Thériault

**DE GLOUCESTER
À GRAND PRÉ**

par Jean-Pierre Blanchard

Il faut montrer qui nous sommes, où nous vivons, pourquoi nous voulons continuer la lutte, et aller jusqu'au bout de nos revendications passées et présentes. Et ceci nous devons le faire pour nous politiser nous-mêmes, pour informer les Anglo-Canadiens, et aussi les Québécois, afin qu'ils sachent sans ambiguïté notre projet collectif. Que tout le Canada ne prenne plus cette renaissance politique acadienne comme de simples sursauts de réveils périodiques, des petites crises nécessaires qui s'éteindront dans quelques années sans provoquer une continuité au niveau des mœurs du peuple acadien!

Il faut absolument que, dès maintenant, cette lutte laisse ses marques dans le concret, le quotidien; il faut que ça se voit, que ça se touche, que ça se prononce sur les lèvres des gens, à tous les jours. Ce qui compte, c'est de rendre acceptable, dans l'esprit des gens, certains changements. Les lois viendront plus tard, avec plus de facilité, ratifier ces changements.

Jean Lesage n'était pas un expert en économie, mais il possédait l'art de la parole dramatique. Tout comme il préparait dans les années 60 la venue du Parti Québécois en disant à sa manière théâtrale, "L'État du Québec", et ceci sans trop s'en rendre compte, nos artistes chantent à tue-tête des mots poétiques, l'Acadie, le pays, des mots qui ont déjà pris tout leur sens politique. Ces mots se doivent d'être à la fois poétiques et politiques, sinon on s'embourbe dans le folklore.

Notre nouvelle élite politique du Parti Acadien et de la S.A.N.B. usent de ces termes avec conviction, c'est-à-dire en leur donnant leur plein sens social et politique.

Mais il faut aller plus loin. Montrer qui nous sommes et où nous vivons. Les noms anglo-saxons Kent et Gloucester désignent deux comtés acadiens et cela depuis la création du "New-Brunswick", découpés à partir de l'Acadie ancienne. En rebaptisant nos régions de noms acadiens, nous développons un sentiment d'appartenance à une terre, nous lui donnons un nom à travers lequel nous nous reconnaissons tous intimement

liés, un nom qui nous rassemble et qui décrit convenablement le milieu.

Les Acadiens usaient souvent auparavant de noms descriptifs tel Beaubassin, la Baie Française. Les anglophones ont tenté de nous arracher nos noms et de récupérer notre culture. Ils sont d'ailleurs passés maîtres dans cet art très développé de l'impérialisme anglo-saxon. Au "Nova Scotia" ils ont presque réussi: on y parle de Church Point pour Pointe-à-l'Église, "d'Évangéline Trail" et, en d'autres endroits, on a tout simplement remplacé les Port Royal et Baie Française par Annapolis Royal et Bay of Fundy. Le gouvernement de Halifax refuse de traduire ces noms en français. La raison? On a peur de "provoquer des incidents" entre les Acadiens et les Anglophones. On mène ainsi, lentement mais sûrement, les Acadiens de la "Nova Scotia" vers l'assimilation.

Mais pire encore. Après la tentative de génocide de 1755 contre le peuple acadien, les conquérants britanniques *ont baptisé les terres acadiennes où nous étions revenus* nous réfugier, de noms assimilateurs qui cachent l'identité de ceux qui y vivent en majorité: les villes de Campbellton, Bathurst, Dalhousie, le comté de Gloucester, les villages de Four Roads, Tilley Roads, etc. On a même poussé l'audace jusqu'à changer les lettres; Chédiac, Chipagan et Caraquette qui sont devenus Shédiac, Chipagan et Caraquet. Toutes les cartes du "New-Brunswick" sont d'ailleurs encore aujourd'hui imprimées avec des qualificatifs anglais tels Middle Caraquet, Lower Caraquet, et on traduit même carrément certains noms tels Blue Cove pour Anse Bleue et Cape Bald pour Cap Pelé. Les autorités de Cap Pelé viennent tout dernièrement de protester contre cette attitude malsaine devant les autorités anglophones de Frédéricton. Lord Durham aurait applaudi avec délire à toutes ces méthodes d'assimilation, lui qui avait prédit au 19^e siècle la disparition à plus ou moins brève échéance du fait français au Canada.

Il nous faut donc immédiatement rebaptiser ces régions de noms acadiens. Au Madawaska, on commence à exiger qu'Edmundston, nommé en l'honneur de Sir Edmund Head, reprenne son ancien nom de Petit Sault, ou un autre nom acadien plus convenable.

On devrait ainsi prendre l'habitude de dire *Grand Pré* à la place de nord-est, péninsule acadienne, ou, insulte suprême, "Gloucester", et *Beauséjour* pour le sud-est, ou comté de "Kent". (Voir la carte du dossier économique).

Il faut noter également que l'Université de l'Acadie à Dieppe se dénomme encore officiellement l'Université de Monkton*. Le colonel Monkton fut un des leaders des armées anglaises qui massacrèrent et déportèrent des centaines et des milliers d'Acadiens au 18^e siècle. Une "Université d'Hitler" pour les Juifs ne serait pas plus absurde.

Pourquoi dire Université de l'Acadie à Dieppe et non pas à Monkton? Beaucoup de partisans de la Province Acadienne pensent y inclure non pas toute la ville de Monkton, majoritairement anglophone, mais uniquement une partie, plus à l'est et aux alentours de la rivière "Chocolat" qui traverse le marais près de l'Université de l'Acadie. Ce secteur, contigu à la ville de Dieppe, serait rattaché à cette ville majoritairement francophone à 80%. On récupère ainsi tout le complexe universitaire et hospitalier acadien de la ville de Monkton.

Grand Pré décrit bien la péninsule acadienne avec tous ses marais, ses champs de tourbe et ses prés. Beauséjour, c'est un beau nom. Mais ces noms ne sont que des suggestions. Une recherche et une réflexion plus poussées sont essentielles car se choisir un nom est un exercice de renaissance culturelle et politique auquel tous les Acadiens doivent participer. On ne parachute pas un nom sur une région sans consultation préalable et, probablement par la suite, un plébiscite pour décider définitivement.

Il faut fouiller dans les livres d'histoires pour trouver des anciens noms acadiens et user de son imagination.

Chacun doit y penser!



(*) Aujourd'hui Monkton.

**ESSAI
SUR L'ÉCONOMIE
D'UNE PROVINCE
ACADIENNE**

Par Rhéal Boucher

INTRODUCTION

Le Nouveau-Brunswick est une province de quelque 690,000 habitants répartis sur 73,473 kilomètres carrés de territoire. Environ 250,000 Acadiens (le double de la population de l'Île-du-Prince-Édouard) vivent dans cette province, presque totalement regroupés au nord d'une diagonale la coupant en deux, du sud d'Edmundston au Nord-Ouest jusqu'au sud de Moncton au Sud-Est. Les Acadiens constituent 80% de la population de cette partie nord du Nouveau-Brunswick qu'ils ont d'ailleurs colonisée.

C'est pourquoi il ne m'apparaît pas futile de considérer ce que serait l'économie dans une province acadienne. Je souhaite même que le présent exercice contribuera, un tant soit peu, à actualiser l'événement.

J'aborderai le sujet en examinant d'abord la situation économique et politique du Nouveau-Brunswick actuel; ensuite, j'envisagerai une situation économique pour une éventuelle province acadienne.



Complexe industriel marin de Shippagan, au Nouveau-Brunswick. Photo prise par Roger Noël, de Lamèque, Acadie.

SITUATION ACTUELLE

La mer, la forêt, le sol et plusieurs minéraux constituent la principale richesse du Nouveau-Brunswick et ces

ressources naturelles se retrouvent en majeure partie au nord de la province. Les Acadiens constituent également la majorité de la main-d'œuvre de base qui sert à exploiter cette richesse.

Les industries profitant de ces ressources naturelles, les pêches, l'industrie forestière, l'agriculture et les mines sont les principales industries de la province avec les industries manufacturières, de construction, de commerce et de service. L'industrie touristique prend de plus en plus d'ampleur dans la province, de façon notable dans le nord.

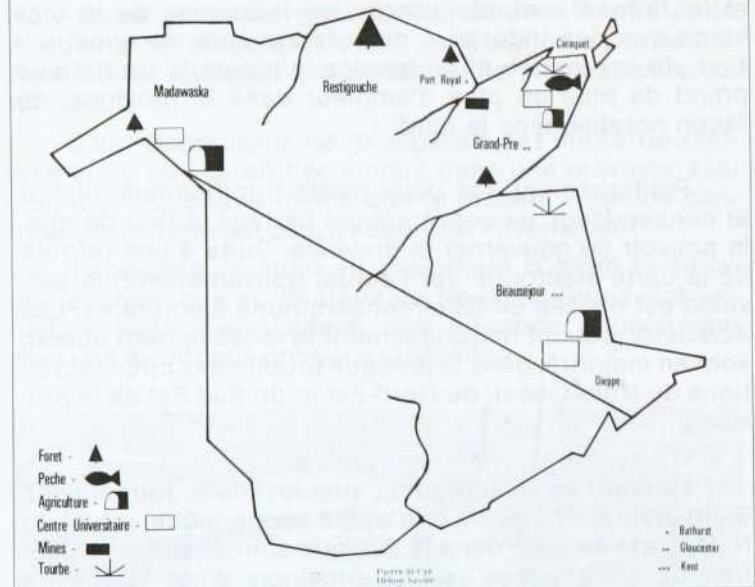
Politiquement, les deux partis traditionnels, libéral et conservateur, se sont toujours partagé, à tour de rôle, le pouvoir de gouverner la province. Suite à une refonte de la carte électorale par l'actuel gouvernement, la province est divisée en 58 circonscriptions électorales. Les Acadiens, qui ont historiquement favorisé le parti libéral, sont en majorité, dans la presque totalité des circonscriptions du Nord-Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est de la province.

La capitale, Frédéricton, ville loyaliste, forme, avec Saint-Jean et Moncton, le triangle économique actuel du N.-B. C'est en effet dans le sud que sont situés les "Centres de croissances" de la province; c'est là que la Société de développement du N.-B. a investi la grande majorité de son argent. C'est là que le fédéral achemine plusieurs de ses subventions d'encouragement à l'entreprise et aux industries.

C'est ainsi que Saint-Jean est devenu un centre important de transport marin et Moncton le centre de transports ferroviaire et routier le plus important des Maritimes.

Au nord de la province, le gouvernement du N.-B. se fie, depuis une dizaine d'années, à des ententes fédérale-provinciale pour faire vivre cette région trop longtemps considérée uniquement comme réservoir de matières premières.

la province acadienne



Les ressources naturelles du territoire acadien.

Par exemple, de 1969 à 1977, le ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) a dépensé au N.-B. la somme de \$280,942,000⁽¹⁾. La plupart de cet argent était des quote-parts fédérales (équivalant presque toujours à 70% et plus du total) de différents projets de développement pour les régions du Nord-Est, du Sud-Est et du Nord-Ouest de la province. Un autre \$100 millions vient d'être versé par le fédéral dans ces régions pour les prochaines cinq années.

(1) Gouvernement du Canada, MEER, rapport annuel 1976-1977, page 59.

Les gouvernements du N.-B., ayant presque toujours été dirigés par des Loyalistes — la seule exception étant les dix années au pouvoir de Louis Robichaud — ont été portés à délaisser les régions acadiennes du nord de la province, au profit des régions du sud.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, le Sud du N.-B. est la partie de la province la plus développée, la plus industrialisée. Le Nord, où sont concentrées les matières premières, les ressources naturelles, a été laissé en pâture aux compagnies multinationales qui ne cessent de s'approprier les richesses sans rien investir d'équivalent, appauvrissant constamment le territoire.

SITUATION ENVISAGÉE

Il existe un énorme potentiel économique dans la partie du Nouveau-Brunswick susceptible de devenir une province acadienne. Un gouvernement intéressé à valoriser le potentiel de ce territoire au profit de ceux qui l'habitent n'aurait que l'embaras du choix.

Pêcheries

Quatre-vingts pour cent (80%) de l'industrie des pêches au N.-B. se situe en territoire acadien. Le mouvement coopératif, dirigé par les Acadiens, est très bien installé dans le domaine des pêcheries; il serait facile pour un gouvernement acadien d'améliorer la rentabilité interne de ce secteur, en favorisant une plus grande transformation du produit sur place, par exemple.

Le Nord-Est et le Sud-Est, qui longent la Baie de Chaleurs et le golfe Saint-Laurent, possèdent une tradition de pêches qui date de la déportation. L'extension de la zone canadienne à 200 milles des côtes offre déjà d'énormes possibilités aux pêcheurs acadiens. Le ministère des Pêches du N.-B. ne semble malheureusement pas vouloir prendre avantage de cette situation. La majorité des pêcheurs étant francophones et la majorité des fonctionnaires de ce ministère étant des anglophones, il arrive ce qui arrive dans tous les ministères au N.-B.: la communication entre le gouvernement et les Acadiens est presque inexistante.

Un ministère des Pêches d'une province acadienne se devrait de donner à ce secteur toutes les chances de développement. Plusieurs sortes de pêches, l'ostréiculture notamment, n'ont pas encore atteint le seuil optimum de leur exploitation.

Produits forestiers

Une surveillance plus rationnelle de l'exploitation des forêts et l'apport d'investissements internes massifs en vue de s'approprier le contrôle de la production provoqueraient des retombées économiques substantielles pour les Acadiens de la nouvelle province.

Selon les prévisions, la consommation de pâtes et papier doublera d'ici l'an 2000 et les quelque sept millions d'acres de forêt compris dans le territoire acadien seront en mesure de fournir une partie substantielle de la production nécessaire à cette consommation.

Les propriétaires de petites scieries sont nombreux en Acadie et un gouvernement acadien leur réserverait une part équitable du marché. Il en serait de même pour les petits producteurs de bois qui, actuellement, ne peuvent rivaliser avec les grosses compagnies qui ont le droit de coupe sur 2,5 millions des meilleures acres de forêt du N.-B.

Agriculture

Les agriculteurs acadiens indépendants sont de plus en plus rares au Nouveau-Brunswick, et ceux qui subsistent encore sont constamment menacés par les entreprises McCain's qui détiennent le monopole de l'agriculture au N.-B., avec l'approbation tacite de Frédéricton.

Un ministère de l'Agriculture dans une province acadienne, en favorisant l'entreprise agricole familiale et en encourageant le mouvement coopératif chez les agriculteurs, redonnerait à cette industrie la prospérité qu'elle a déjà connue.

Les Acadiens d'avant la déportation étaient des agriculteurs prospères; c'est un héritage que nombre

d'Acadiens d'aujourd'hui possèdent encore. Les comtés de Victoria et Madawaska au Nord-Ouest regorgent d'agriculteurs acadiens et de terres fertiles. Les patates qu'ils produisent font la fierté et la renommée de la République du Madawaska, et feraient la fierté et la renommée de la province acadienne.

Industrie minière

Le sous-sol du territoire acadien contient des minéraux de toutes sortes, notamment du zinc, du plomb, du cuivre, du soufre et du gypse. Les mines d'où sont extraits ces minéraux profitent évidemment bien plus aux compagnies minières qu'aux Acadiens, et le gouvernement actuel ne semble pas s'en préoccuper outre mesure.

Un gouvernement acadien, en surveillant de plus près l'exploitation de ses ressources minières, pourrait sensiblement augmenter la valeur nette qui lui reviendrait sur la production.

L'industrie de la tourbe au N.-B., concentrée exclusivement au nord, est la deuxième en importance au Canada. Les quelques \$7 millions tirés annuellement de la production de cette industrie risquent de se multiplier, avec l'utilisation probable de cette matière comme source d'énergie. Un autre atout économique d'une éventuelle province dirigée par les Acadiens.

Tourisme

De 1961 à 1975, le nombre total d'hôtels, motels et restaurants dans la province est passé de 21,661 à 80,146, et l'indice d'emploi dans ce secteur, fixé à 100.0 en 1961, était à 342.3 en 1977⁽²⁾. Ces chiffres démontrent que l'industrie touristique est prospère au N.-B. et la grande popularité du fait acadien au cours des dernières années y est certainement pour quelque chose. Un gouvernement de l'Acadie saurait profiter de cette "mode acadienne" en

(2) Bureau du Conseiller économique, ministère des Finances, *L'économie au Nouveau-Brunswick 1978, Rapport à l'Assemblée législative*, page 132, tableau 33.

faisant attention bien sûr à ne pas laisser les touristes empiéter sur le mode de vie des Acadiens.

Le Village historique acadien, en plus d'être une attraction touristique de premier ordre, est également un outil d'éducation formidable pour conserver chez les futures générations acadiennes le sentiment d'appartenance.

Le musée de la mer de Shippagan, projet de quelque \$5 millions actuellement en réalisation, attirera des milliers de visiteurs à chaque saison, et permettra d'illustrer l'importance que les communautés acadiennes ont toujours attachée à la mer.

Mouvement coopératif acadien

S'il est un domaine dans l'économie du N.-B. où les Acadiens dominent actuellement, c'est dans le mouvement coopératif. Les coopératives acadiennes, qui œuvrent dans plusieurs secteurs économiques de l'Acadie du N.-B., possèdent présentement des actifs qui dépassent \$290 millions⁽³⁾.

Dans le secteur des Pêches, la seule Coopérative des Pêcheurs de l'Île, dont le siège social est à Lamèque, a un chiffre d'affaires dépassant les quatre millions et possède l'usine la plus moderne de l'est du pays. De plus, quelque dix autres coopératives de pêcheurs sont solidement ancrées le long des côtes acadiennes, à preuve leurs chiffres d'affaires totalisant \$8 millions et leurs actifs de \$7.5 millions.

Au chapitre de la consommation, plus de 8000 sociétaires acadiens possèdent 21 magasins coopératifs dont la plupart des immeubles sont neufs; les ventes annuelles sont de \$17 millions et l'actif de \$10 millions.

Les 90 Caisses populaires acadiennes, leurs 160,000 sociétaires et leur actif de \$175 millions font de ce secteur le plus important du mouvement coopératif acadien. Ces caisses ont prêté \$350 millions aux Aca-

(3) Légère, Martin J., *La situation économique des Acadiens du Nouveau-Brunswick*, in "L'Action Nationale", volume LXVII, nos 3-4, pages 240-241.

diens depuis 1936. Les prévisions indiquent un actif d'un milliard de dollars pour l'année 1995.

La Fédération des caisses populaires acadiennes regroupe les caisses populaires et cette institution possède un actif de \$25 millions. La Fédération s'occupe activement du développement du mouvement coopératif acadien.

Les Acadiens possèdent également deux coopératives d'assurances, soit la Société l'Assomption, compagnie mutuelle d'assurance-vie et la Société d'assurance des Caisses populaires acadiennes. Ces deux institutions possèdent respectivement des actifs de \$70 millions et \$2 millions, et des encours de \$700 millions et \$200 millions.

Priorités d'un gouvernement acadien

Ce bilan coopératif démontre bien les capacités et le potentiel économique des Acadiens. En ce sens, une priorité d'un gouvernement acadien serait de créer un ministère des Coopératives, afin d'utiliser à son maximum cette qualité économique du peuple acadien. L'histoire de l'Acadie est imprégnée de coopération et il s'agit là d'une force que les pionniers de la Nouvelle Acadie se doivent d'intégrer à leur stratégie politique.

L'établissement d'un réseau moderne de communication sera également prioritaire pour assurer la viabilité d'une province acadienne. La population acadienne du N.-B. est concentrée dans trois régions géographiquement isolées: le Nord-Est, le Nord-Ouest et le Sud-Est. Il est essentiel qu'un bon réseau routier relie ces trois régions pour faciliter les échanges économiques à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Une chaussée reliant les villes portuaires de Shippagan et Caraquet par exemple servirait de stimulant à toute l'industrie de la pêche dans la péninsule acadienne.

De même, un traversier qui ferait la navette entre Grande-Anse et la Gaspésie catalyserait les échanges, touristiques et autres, entre ces deux points.

La culture est un autre domaine dans lequel un éventuel gouvernement acadien devrait dépenser son énergie et investir des capitaux. Parce que les Acadiens n'ont pas eu justement à s'occuper de se gouverner, ils ont acquis des traits culturels uniques et variés. La culture acadienne constitue une richesse chez ce peuple, et une politique culturelle bien définie, qui dépasserait la contemplation statique de la culture traditionnelle, résulterait en l'émancipation des Acadiens et serait ambassadrice de nombreux bienfaits économiques.

Notons finalement l'enseignement supérieur et le développement industriel comme deux autres importantes préoccupations pour qui veut donner à une province acadienne toutes les chances de succès. Les Acadiens constituent dans l'ensemble une main-d'œuvre de base hors pair, courageuse et acharnée, mais leurs effectifs de techniciens et administrateurs ont besoin d'être augmentés. Des programmes d'enseignement supérieur adaptés à leurs besoins seraient un atout considérable à leur développement.

Les gouvernements néo-brunswickois ont jusqu'à date écarté l'industrie secondaire et tertiaire du territoire acadien, préférant l'installer plutôt chez eux dans le sud. Le peu d'industries de ce genre qu'ils ont tenté d'implanter en Acadie ne correspondaient absolument pas aux aptitudes et au mode de vie de la population. Un développement industriel axé sur les ressources humaines est donc à considérer.

Participation fédérale

La création d'une province acadienne ne devrait pas entraîner des déboursés supplémentaires de la part du gouvernement fédéral.

Le système de péréquation du gouvernement central à l'égard des provinces s'appliquerait évidemment à la province acadienne et cet argent n'équivaldrait en fait qu'à la part déboursée actuellement à la population acadienne du N.-B., mais qui est versée au gouvernement de Frédéricton. Il s'agirait ni plus ni moins que d'un transfert

de fonds du gouvernement actuel au gouvernement acadien.

Et puisqu'Ottawa considère le territoire acadien comme une région éligible à des subventions de développement, ces argents devraient continuer à être versés dans le cadre d'une province acadienne.

CONCLUSION

J'ai tenté, très sommairement j'en suis conscient, de démontrer le potentiel économique d'une province acadienne et le bien-fondé pour les Acadiens du N.-B. d'envisager sérieusement cette alternative comme solution probable au danger de stagnation, voire d'extinction qui menace ce peuple.

L'idée d'une province acadienne fait son chemin et quiconque examine objectivement la situation doit en arriver, je crois, à considérer ce projet comme une possibilité.

Le peuple acadien a droit à son auto-détermination et c'est dans l'acquisition d'un pouvoir politique réel qu'il pourra décider lui-même de son avenir. La génération qui monte, est de plus en plus consciente de ce fait; l'ère acadienne est donc au changement.



CITATIONS

“Le Parti Acadien a commencé à s’organiser en vue des prochaines élections provinciales. Le Parti Acadien a maintenant son journal et les organisateurs sont à la recherche de candidats. Quoiqu’en pensent les vieux partis, le Parti Acadien pourrait jouer un rôle important dans quelques circonscriptions francophones aux élections de l’automne.”

(Jean Pednault, Le Madawaska, 19 avril 1978, p. 2).

LA LIBERTÉ ET LA POLITIQUE

“Le peuple acadien a droit à son auto-détermination.

C’est dans l’acquisition d’un pouvoir politique réel qu’il pourra décider lui-même de son avenir.

La génération qui monte en est consciente.”

Rhéal Boucher

L'EXEMPLE DU JURA

par Jean-Pierre Blanchard

Le Jura suisse

Pour ce qui a trait aux États-Généraux et au regroupement des mouvements nationalistes acadiens, il est probable que l'on suive le même trajet que le Québec, mais là s'arrête la comparaison. Le parti Québécois veut transformer une province en État, et le Québec est déjà pratiquement un genre d'État, du moins on a cette impression en regardant Lévesque faire son entrée triomphale à Paris. Ici on veut faire une province à partir d'une autre que l'on découpe en deux. Les conditions du droit de sécession ne seront pas les mêmes au Québec. Dans son livre: "L'accession à la souveraineté et le cas du Québec", une véritable bible de 800 pages, Jacques Brossard fait un tableau du problème d'une séparation de l'Acadie en le rapprochant au cas du Jura suisse où l'on a bâti un nouveau canton francophone en découpant dans d'autres régions partagées avec une minorité allemande.

"Si l'on réussissait à établir qu'ils (Les Acadiens J.P.B.) ont le droit de s'autodéterminer de façon distincte sur le plan interne et s'ils se trouvaient d'autre part regroupés dans une région contiguë au Québec, sans doute pourraient-ils réclamer la création de leur propre province au sein de la fédération canadienne, ou le rattachement de l'Acadie au Québec. La première solution ressemblerait à celle que viennent d'adopter les Juras-siens suisses en demandant d'être détachés du canton de Berne et de créer leur propre canton" (Jacques Brossard: *L'accession à la souveraineté et le cas du Québec*, p. 186).

ET L'ACADIE

Encore là, comme au Québec, on pourrait en Acadie se servir d'outils démocratiques, tels le référendum ou le plébiscite. Au Jura, on procéda par voie de référendum et lors du premier vote en juin 1974 on a subdivisé en 7 districts cette région à majorité francophone du canton germanophone de Berne. Un second référendum sera cependant organisé dans les quatre autres districts puisque seulement trois districts avaient voté en faveur de la séparation et de la création de leur propre canton. On déterminera ainsi si certaines communes de ces

districts, contiguës aux 3 autres districts, voudront se joindre ou non au nouveau canton.

Dans une expertise fondée sur le droit international public intitulé "Le droit de libre disposition du peuple jurassien", Rhéodor Veiter nous explique que dans les cas où un peuple exerce un pouvoir sur un autre, dans ce cas-ci les anglophones qui dominent le peuple acadien, le peuple dominé a des droits de sécession et il démontre les différentes méthodes de référendum et de plébiscite qui peuvent être employées.

ET JACQUES BROSSARD

Il faut rappeler que dans sa bible traitant du problème de l'accession à la souveraineté, Jacques Brossard effleure à peine le problème acadien. Brossard n'est pas "absolument certain", si l'on emploie ses propres termes, que les Acadiens représentent vraiment "un peuple distinct". Brossard est un professeur de droit à l'Université de Montréal qui devrait retourner à ses livres d'histoires. *Les Acadiens sont les premiers blancs en Amérique du Nord qui se sont donnés un nom propre, Acadie, une terre d'ici, vécue pour sa propre valeur* et non pas une prolongation de la France ou de l'Angleterre comme dans le cas de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre, les anciens noms du Québec et des États-Unis.





Photo d'André Dumont s'adressant à la foule au JURA en 1974.

Le message des peuples frères

Pour la première fois: un Acadien

La 27e Fête du peuple jurassien a vu affluer de fortes délégations de Valdôtains, de Wallons, de Bruxellois, ces peuples frères unis depuis longtemps au Rassemblement jurassien par des liens très étroits. On notait aussi la présence de Québécois, mais surtout — et c'est un événement — de quelques Acadiens. C'est l'un d'eux. M. André Dumont, qui a pris la parole dimanche après-midi au nom de toutes les délégations. Voici son allocution:

Jurassiennes, Jurassiens,

Une délégation acadienne a l'immense joie de saluer pour la première fois le peuple jurassien.

Situés au sud-est du Québec, deux cent cinquante mille Acadiens de langue française représentent 35% d'une province canadienne anglaise, le Nouveau-Brunswick. L'Acadie couvre la moitié de cette province, et là, nous sommes majoritaires à 80%.

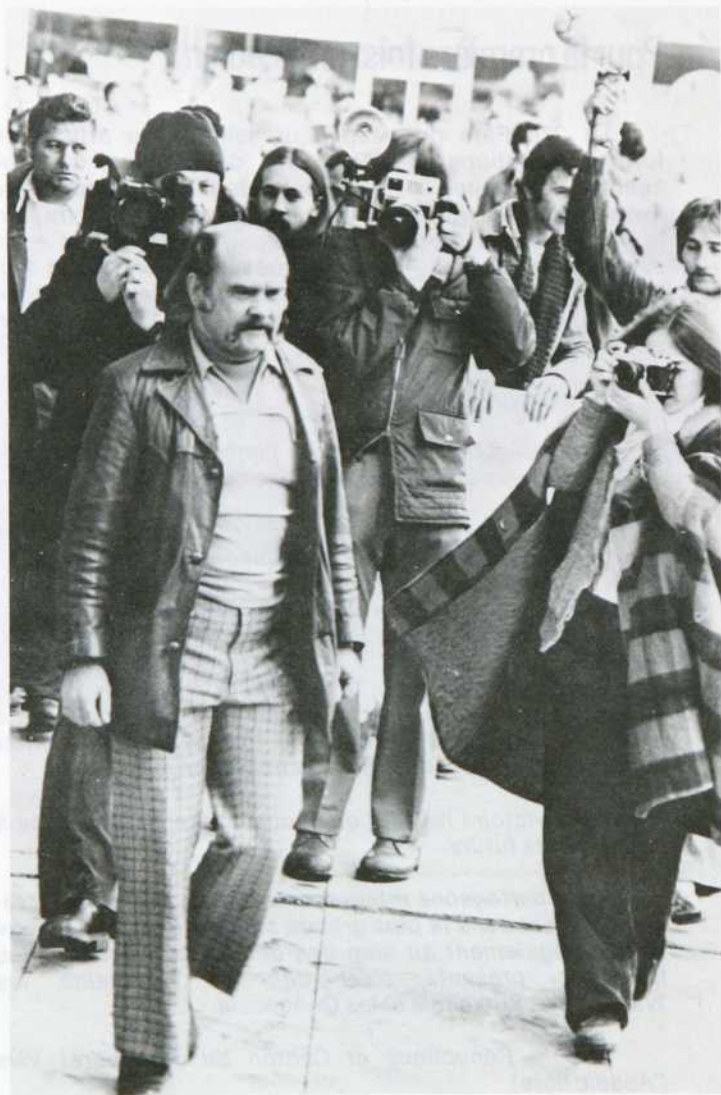
Étant placée sous la tutelle d'un gouvernement étranger à son peuple, l'Acadie rencontre des problèmes à peu près identiques à ceux que le Jura a dû affronter depuis le début de la lutte pour sa libération.

Votre victoire ne peut que nous donner l'espoir face à nos combats futurs.

Nous partageons intensément la joie du peuple jurassien, et c'est dans la plus grande solidarité que nous vous saluons également au nom des délégations des peuples frères ici présents, c'est-à-dire les Valdôtains, les Wallons, les Bruxellois et les Québécois.

Vive la République et Canton du Jura libre! Vive l'Acadie libre!

Photo Jackie Vautour Leader des expropriés du Parc Kauchibouguac.
(Photo de Louise Blanchard)



Tré-Carré – à Jackie Vautour

Paroles: *Jacques Savoie*
du groupe *Beausoleil Broussard*

J'ai un voisin qui fait du train
Veut s'approcher du bord du chemin;
Ça fait trois ans qu'y ouvraient pus l'rang
Tout était à l'abandonnement.

L'reste du monde qui s'éloignait
L'ectricité qu'arrivait pus.
Le tré-carré, c'est l'purgatoire,
Y'a l'air d'la ville qui appelle.

C'est le sang fou qui a eu cette idée,
D'aller s'traîner dans les grand'rues
Y ont oublié ousque ça commencé,
Comment savoir où s'en aller.

Y'a pus personne qui vont s'en rappeler
Qui y ont vendu leux terres contre des chain-saws,
Pour scier encore plus vite la vie qui restait par là,
S'retrouver nu-pieds
Pour enterrer au plus maudit les racines qui tenaient par là
S'retrouver nu-mains.

C'est le sang fou

Y'a l'père che-nous qui est un peu sage
Ou bien peut-être un peu gêné,
Y'a été pas mal bousculé
Y veut même pus se rasseyer.

R'garde les voisins déménager
Pense aux fois qu'on l'a déporté
Y's'prendrait l'bois un peu plus creux
Plutôt que s'faire marcher su'é'pieds.

J'va-t-y rester de son côté
Être sage avant d'avoir été fou
Me souvenir de ses souvenirs
Sans essayer d'm'en faire à moi.

Faudrait me décider avant qu'le chemin soye encore bouché
Jusqu'au mois de mai.

J'ai des voisins qui font du train
Y m'font bye-bye du bord d'la main
On va rester tous seuls au tré-carré.

TROISIÈME PARTIE

**REGARDS
SUR L'HISTOIRE D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI**

VERS UNE GLOBALISATION DE LA SOCIÉTÉ ACADIENNE

par Jacques Couturier et André Leclerc

La déportation a mis fin à toute possibilité de développement d'un projet de société globale pour les Acadiens de l'Acadie "historique". La nation acadienne, née du sentiment de vouloir-vivre collectif et de l'identification à un territoire et un passé communs, s'est vue dispersée aux quatre coins de l'Amérique et même en Angleterre. Durant le siècle qui suivit, plusieurs exilés et leurs descendants vinrent rejoindre leurs compatriotes qui s'étaient enfuis dans les bois pour éviter la déportation, dans ce que les Britanniques avaient nommé la Nova Scotia.

Le foyer de la colonisation n'était plus la baie de Fundy mais plutôt la côte est de ce qui deviendra le Nouveau-Brunswick et le sud de la vallée du fleuve St-Jean, surtout à la hauteur de Ste-Anne des Pays-Bas (Frédéricton). Cependant, devant l'affluence de loyalistes américains qui désiraient vivre sous la tutelle de la couronne britannique et qui n'acceptaient pas le mouvement d'indépendance américain, les Acadiens de Ste-Anne des Pays-Bas durent remonter le fleuve St-Jean. C'est la naissance du Madawaska des Blancs, aux environs de 1785. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick étaient installés.

Le peu de relations qui se développèrent entre les différents "îlots" de colonisation a provoqué l'apparition d'un esprit régionaliste très fort. Au Madawaska par exemple, l'isolement par rapport aux autres îlots de population acadienne et d'autres facteurs, comme l'apport important du Québec, en terme de population, la proximité des États-Unis, le problème de la délimitation des frontières qui durera jusqu'en 1855 et le développement de rapports constants avec les Québécois du Témiscouata ont entraîné la naissance de cet esprit régionaliste.

Les Acadiens: la création du Nouveau-Brunswick et de la Confédération canadienne:

La création du Nouveau-Brunswick remonte au 18^e siècle, en 1784 plus précisément. Cette province est le résultat d'un projet collectif uniquement anglophone, en particulier de Loyalistes qui, se méfiant des anciens habitants de la Nouvelle-Écosse, qui n'affichaient pas assez leur loyalisme, demandèrent à l'Angleterre la création d'une entité où ils seraient en majorité. C'est donc pour cela que fut divisée la Nouvelle-Écosse, pour donner quatre provinces dans la région des Maritimes, entre autres, la "Province of New Brunswick".

Dans cette optique, c'est-à-dire la création d'une entité vouée à la couronne britannique, on réalise donc que les Acadiens ne furent pas consultés à propos de ce changement de statut. Projet collectif anglophone et loyaliste, le "New Brunswick" fut imposé aux Acadiens, sans que ceux-ci participent à son élaboration. Cependant, les Acadiens, n'étant pas encore, à cette époque, une société structurée et dotée de moyens d'expression, tels les journaux, la position acadienne face à ce projet est assez difficile à cerner.

Le même problème se pose quant à leur position vis-à-vis la Confédération. Faute de documents, il est difficile d'établir quelle a été exactement l'attitude des Acadiens. Un des seuls indices qui puisse permettre de supposer l'opposition des Acadiens, c'est le résultat de deux élections provinciales et d'une élection fédérale où le projet fut présenté, car les Acadiens votèrent contre celui-ci. On n'en connaît cependant pas les raisons précises⁽¹⁾. Ce qui est intéressant de constater, c'est que les évêques étaient, en majorité, en faveur du projet. Mais, peu importe, car cette vague d'opposition, si elle a vraiment existé, a disparu assez rapidement.

Donc, dans ces deux projets collectifs, c'est-à-dire l'élaboration du Nouveau-Brunswick et la création de la Confédération, les Acadiens n'ont pas été impliqués. Oubliés, ils n'ont fait que subir l'implantation de structures d'une nouvelle province et d'un nouveau pays.

(1) Léon Thériault, *Petit Manuel d'histoire d'Acadie de 1755 à 1867*, Librairie Acadienne, Université de Moncton, 1976, 42p.

Évolution du nationalisme acadien:

De 1767 à 1867, les Acadiens, comme nous l'avons vu, reviennent aux Maritimes; c'est la période de l'enracinement. C'est dans la dernière partie de cette période (1846-1867) "que les Acadiens commencèrent à s'éveiller à l'idée qu'ils formaient une *entité collective* distincte des autres groupes qui les entouraient."⁽²⁾ L'apport extérieur joue un grand rôle dans la définition de l'entité acadienne.

Les Acadiens, avec l'aide de l'étranger, se donnent des institutions, surtout dans le domaine de l'éducation, qui leur permettront de repenser la société acadienne. C'est dans cette optique que sont convoqués les premiers grands Congrès qui débutèrent avec celui de 1881.

Ces congrès sont d'une importance capitale dans l'évolution du nationalisme acadien puisque "les 'Congressistes' des années 1880 inaugurent une forme de définition globale qui marquera l'Acadie jusque vers les années 1940-50"⁽³⁾. C'est dans ces réunions que s'est développée l'idéologie du nationalisme traditionnel: nationalisme conservatiste qui avait comme leitmotiv le maintien de la foi, de la langue et des traditions.

Une constante de l'ancien nationalisme me paraît très importante: le refus de la politisation, le retranchement explicite dans le "culturel", le renoncement à reconstituer la totalité, à penser l'Acadie comme une présence entière.⁽⁴⁾

Ce conservatisme qui défendait l'immobilisme social et culturel ne pouvait survivre qu'à une seule condition: l'isolement du peuple acadien. Mais les années cinquante mettent un terme à cet isolement: les contacts avec les anglophones se font de plus en plus nombreux et l'industrialisation vient ébranler les structures

(2) *Ibid.*, p. 32.

(3) *Ibid.*, p. 6.

(4) Jean-Paul Hauteœur, *L'Acadie du discours*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1975, p. 317. (Histoire et sociologie de la culture).

traditionnelles de la société acadienne. Les Acadiens entrent dans une nouvelle étape de leur évolution. Malgré ces changements, l'idéologie nationaliste continue de défendre les mêmes idées.

Il faut attendre les années soixante pour voir surgir un nouveau mouvement: le néo-nationalisme qui se développe à partir de la critique du nationalisme conservatiste et qui veut mettre un terme au monolithisme idéologique. C'est un autre moment très important dans l'évolution du nationalisme acadien. Vient ensuite la naissance du Parti Acadien et de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, représentants d'un nationalisme libéral. Le nationalisme acadien, de défensif et culturel devient positif et politique.

Le Parti Acadien et la province acadienne:

Nous avons vu que la déportation avait mis fin à tout espoir de développement d'un projet de société globale dans l'Acadie "historique" et que les Acadiens du Nouveau-Brunswick font, depuis 1784 et 1867, partie de deux entités politiques (le Nouveau-Brunswick et le Canada) qui sont le reflet de deux projets collectifs auxquels ils n'ont pas participé.

Les nationalistes associés au Parti Acadien se sont vite rendus compte que "du point de vue national le grand problème des Acadiens du Nouveau-Brunswick, c'est de constituer un peuple sans pays. Les Acadiens du Nouveau-Brunswick forment en effet le tiers de la population de la province, mais en tant que peuple (ou entité culturelle) ils n'ont aucun territoire, ni aucun pouvoir reconnu". C'est à ce problème que veut remédier le Parti Acadien quand il propose la création d'une province acadienne.

Pour la première fois, les nationalistes acadiens dénoncent le caractère oppressif du bon-ententisme et de la structure politique du Nouveau-Brunswick. On ne parle plus d'égalité, où la majorité par un altruisme morbide renoncerait à ses privilèges pour partager son pouvoir avec la minorité, mais de libération. Pour la première fois, on ne parle plus d'aplâtrisme et de bilinguisme assimilateur mais de délivrance.

Malgré l'opposition de ceux qui le qualifient d'utopiste, ce projet de reconstitution de l'Acadie dans sa totalité est des plus réaliste. L'évolution du nationalisme acadien ne pouvait qu'aboutir à l'idée de construction d'une entité politique distincte car il s'insère dans le cheminement logique de l'émancipation d'un peuple.

Il ne faut pas cependant oublier que le peuple acadien, dans sa marche vers la libération, aura à surmonter des obstacles qui ralentiront ce processus. Toutefois, il n'y a aucune limite au désir d'émancipation d'un peuple.



“Un peuple sans pays, voilà le problème auquel veut remédier le Parti Acadien quand il propose la création d'une province acadienne.”

Jacques Couturier et André Leclerc

**RELATIONS
QUÉBEC-ACADIE:
1755-1880**

par Fidèle Thériault

Les Acadiens, après avoir été expulsés, *manu militari*, d'un territoire leur appartenant légitimement, trouvèrent auprès des Canadiens (Québécois) des alliés naturels. Comme deux frères ayant reçu en partage la terre paternelle, et après l'avoir cultivée et développée à leur manière, la perdirent aux mains d'étrangers n'ayant pas les mêmes origines, le même langage et la même religion qu'eux. Par des relations amicales, sociales, religieuses et économiques entre les deux peuples, ils réussirent à conserver ce qui leur était plus précieux; leur identité propre, malgré les efforts soutenus des nouveaux propriétaires pour les assimiler.

L'exil

Les autorités anglaises, dans un effort concerté pour anéantir les Acadiens comme peuple dans les provinces maritimes, s'acharnèrent, à maintes reprises, à déloger et disperser ce peuple qui, avant 1755, ne demandait pas mieux que de vivre en paix, sans avoir à prendre part dans les guerres entre Anglais et Français. Les Anglais le reconnurent et surnommèrent les Acadiens de "French Neutrals". Même s'ils étaient considérés comme neutres, cela n'empêche pas les Anglais de prendre des mesures barbares contre les Acadiens, non seulement en s'attaquant à des civils, mais encore à des femmes et des enfants.

Les autorités anglaises sont ainsi responsables de la mort de milliers d'Acadiens, soit directement ou indirectement. Directement, lorsqu'ils les tuèrent de sang-froid, comme le fit sauvagement le lieutenant Hazen et ses soldats à la Rivière Saint-Jean en 1759; indirectement, en les entassant dans des cales de bateaux infectes où se développèrent des épidémies qui exterminèrent des milliers d'entre eux.

On aurait pu croire, après la signature de la paix en 1763 et l'autorisation reçue du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en 1764 de venir s'établir aux Maritimes, que les Acadiens ne seraient plus dérangés et pourraient vivre en toute quiétude sur la terre qu'ils avaient cultivée. Tel ne fut pas le cas, car lorsque les Loyalistes arrivèrent à Frédéricton au début des années 1780, ces derniers,

avec les droits du vainqueur, ne se gênèrent pas pour les déloger à nouveau et se saisir de leurs terres cultivées avec leurs récoltes, les animaux et les maisons.

Les Acadiens purent cependant compter sur l'aide des Québécois dans leur malheur. Le gouverneur se chargea d'intervenir auprès des seigneurs pour qu'ils accueillent le plus de familles acadiennes possible dans leurs seigneuries et l'évêque en fit autant auprès de ses curés de paroisses. C'est ainsi que s'établit tout au long du fleuve Saint-Laurent et de la Gaspésie des paroisses acadiennes ou de Petites Acadies.

La Paix ayant été signée entre la France et l'Angleterre, les Acadiens revinrent peu à peu s'établir dans les provinces Maritimes et y fondèrent de nombreuses paroisses.

Relations socio-économiques

Les relations socio-économiques entretenues entre Acadiens et Québécois durant la période du régime anglais s'expliquent à différents points de vue. D'abord, les moyens de transport et de communication à l'époque étant la voie navigable, les Acadiens avec leurs goélettes se rendaient fréquemment sur les marchés de Québec et de Montréal pour y vendre et acheter des produits. Les huîtres du Nouveau-Brunswick étaient beaucoup recherchées des Québécois et furent un des principaux articles de commerce entre les deux peuples.

Les communications entre les deux rives de la Baie des Chaleurs étaient plus que bonnes à l'époque des goélettes et on peut même dire qu'elles se voisinaient. Souvent les pêcheurs acadiens du Nouveau-Brunswick allaient rendre visite à leurs confrères de la Gaspésie. Les principales compagnies qui exportaient le poisson avaient des comptoirs dans presque tous les villages de pêcheurs importants. Aussi, les mariages entre habitants des deux rives étaient chose commune et les registres paroissiaux le prouvent.

Après la Dispersion, un grand nombre de familles acadiennes s'étaient réfugiées et établies le long du fleuve Saint-Laurent. L'Acadien du nord du Nouveau-Brunswick qui allait vendre ses produits à Québec, servait souvent de courrier entre les deux groupes. La cor-

respondance assez considérable qu'il y eut entre la famille Robichaud de Québec et celle de Néguaç en est la preuve. Les gens de Caraquet, par exemple, n'oubliaient pas d'arrêter saluer un ancien missionnaire de leur paroisse en lui laissant une bonne barrique d'huîtres en guise de reconnaissance. Ainsi, les Acadiens du Nouveau-Brunswick correspondaient encore avec l'abbé Thomas Cooke trente ans après qu'il eut quitté leurs paroisses.

La religion et l'éducation

Après la conquête, les villages acadiens n'avaient d'autres choix que de demander à l'évêque de Québec de leur envoyer des missionnaires. Ce dernier ne pouvait plus compter sur la France pour du recrutement, et c'est ainsi que les Acadiens furent desservis pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle par des prêtres québécois. Seigneurs de nos paroisses, ils furent le lien bien vivant entre les deux peuples et c'est peut-être grâce à eux si nos paroisses acadiennes purent résister avec autant de vigueur à l'assimilation anglaise. En véritables chefs, ils structurèrent les paroisses sur le modèle québécois avec des marguilliers, malgré qu'aucune paroisse ne fut incorporée au Nouveau-Brunswick.

Ces prêtres organisèrent, avec leurs paroissiens, des écoles où bien souvent ils appelaient une de leurs connaissances à Québec pour venir y enseigner. Ainsi, les manuels scolaires, étaient également importés du Québec.

Les missionnaires qui se sont les plus distingués dans ce domaine furent l'Abbé Antoine Gagnon, F.-X. Lafrance, Joseph-Marie Paquet et Théophile Allard. Nos premiers collèges furent fondés grâce à l'initiative et à la persévérance d'Acadiens et de prêtres québécois dévoués à la cause.

Le gouvernement n'avait en pratique rien à faire dans ce système d'éducation, jusqu'au moment où il décida de rendre les écoles plus populaires, mais sans religion, par la loi des écoles de 1871. Les Acadiens n'acceptèrent pas cette nouvelle loi de gaieté de cœur et ne la

respectèrent probablement jamais. L'émeute de Caraquet de 1875 en est un témoignage émouvant.

Les Acadiens et la confédération

Lorsque vint le temps de former une confédération avec le Haut et le Bas-Canada, les Acadiens ne furent pas du même avis que les Québécois, et se prononcèrent après deux consultations contre cette union. Lors des élections générales au Nouveau-Brunswick en 1865-1866, les candidats se présentaient au peuple comme pro ou anti-confédératifs. À l'élection de 1865, les candidats anti-confédératifs remportèrent 90% des sièges à la législature.

Le Nouveau-Brunswick mettait ainsi fin aux espoirs de la Confédération, mais à force d'intrigues venant, tant de la mère patrie que du gouvernement de l'Union, de nouvelles élections eurent lieu en 1866. On fit alors "le coup de la Brinks" à la population du Nouveau-Brunswick avec la menace des Féliens à nos frontières. Cette fois-ci, les citoyens du Nouveau-Brunswick, sous la menace d'invasion des Féliens, élirent 33 députés pro-confédératifs sur 41. Les seuls comtés qui ne changèrent pas leurs votes furent les comtés acadiens de Gloucester, Kent, et Westmorland.

En 1865, certains membres de la législature du Nouveau-Brunswick écrivirent aux ministres de la province du Bas-Canada pour se plaindre des missionnaires qui encourageaient les Acadiens à se prononcer contre la Confédération, car ils étaient convaincus qu'il en était ainsi pour le clergé au Québec.

Il fut même suggéré à l'époque de démanteler la province en annexant le Nord au Québec et le sud à la Nouvelle-Écosse.

Conclusion

L'explication de la force et de la résistance de nos paroisses acadiennes du Nord du Nouveau-Brunswick ne réside-t-elle pas dans notre bon voisinage et nos bonnes relations avec nos voisins du Québec? Sans le Québec, les Acadiens du Nouveau-Brunswick seraient probablement réduits à n'être que du folklore et une attraction

touristique comme nos cousins de la Louisiane aux États-Unis.

Depuis plus de cinquante ans, nous devons remercier le poste de radio et de télévision de la Gaspésie qui nous dessert dans notre langue maternelle, car autrement nous n'aurions que la radio et la télévision anglaises du Nouveau-Brunswick. En 1977, nous avons enfin obtenu notre propre poste de Radio-Acadie à Caracquet.

Si les Québécois décidaient par voie de référendum de sortir de la Confédération, avons-nous vraiment le choix de ne pas les suivre? Il serait impensable pour nous d'abandonner encore une fois aux Anglais le territoire qui nous appartient, à moins qu'on ne nous y force, comme en 1755, avec les armes et les voyages organisés aux États-Unis.



"Il serait impensable que nous abandonnions aux Anglais, encore une fois le territoire qui nous appartient, à moins de nous y forcer avec les armes et les voyages organisés, comme en 1755."

Fidèle Thériault

L'ACADIE REPREND SES HABITANTS

par Mathilda Blanchard

L'ACADIE NOTRE PAYS

“Dommage que l'on n'a pas pensé ces États Généraux 50 ans plus tôt. Cela nous aurait épargné l'Ordre de Jacques Cartier (la Patente) et alors la religion et les deux vieux partis politiques n'auraient pas eu l'emprise et l'influence qui furent exercées sur le peuple acadien. Les résultats furent néfastes puisque le peuple est resté aussi longtemps sans parole et sans moyen de résoudre les problèmes qui l'assaillaient de tous côtés au plan économique ou social et surtout linguistique et culturel.

Si le mouvement ouvrier “s'embarque”, il y aura du “tassage” à faire. Il faudra enfin réaliser qu'un peuple n'est pas seulement composé de professionnels et d'hommes d'affaires, mais aussi et surtout de fermiers, de bûcherons, de pêcheurs, d'ouvriers, de femmes, de mendiants, d'assistés sociaux, de tout de monde dans une seule et même société, sans différence de classe. Et alors... demain... l'Acadie notre pays...”

Mathilda Blanchard

*Le Front. Le 7 décembre 1978.
Les Cahiers des États Généraux.*

Avant même d'avoir connu son nom, l'Acadien était déjà devenu un exilé et le destin qui semblait s'acharner contre lui et sa descendance en fit plus tard aussi un déporté; un errant; un ermite. Autant de noms qui sont synonymes de "L'HOMME QUI N'A PAS DE PATRIE". Pourtant cette "terre de bonheur et de paix", à qui il avait donné le doux nom d'Acadie, lui appartenait. Il l'avait bénie de la sueur de son front et de tant de larmes qu'il avait dû verser à la pensée de ce pays lointain qui l'avait vu naître et grandir.



Le Village Acadien (entre Caraquet et Grande-Anse tout près de St-Léolin.) Photo de Louise Blanchard.

Il avait quitté cette France qu'il avait tant aimée, parce que sa nature paisible et humble de paysan et de pêcheur ne voulait plus endurer le climat de guerre qui existait sur le vieux continent depuis si longtemps. Les guerres entre l'Angleterre et la France n'avaient plus de fin et ces deux peuples, pourtant déjà les plus civilisés du monde d'alors, semblaient être devenus d'éternels ennemis. Deux pays; deux peuples; deux cultures qui dans

les siècles à venir laisseraient leurs marques sur tous les continents de la terre! Deux races; deux religions; deux langues qui, au cours des temps, se parleraient par tous les peuples et corps diplomatiques du monde.

En plus de ces batailles entre les deux pays, chacun livrait d'autres guerres civiles qui étaient d'autant plus désastreuses puisque chacun détruisait son propre territoire et d'autant plus déchirantes puisqu'elles se faisaient entre les habitants d'une même race et du même rang. La France en avait eu plus que sa part.

Il avait donc quitté ce qui était devenu pour lui une terre hostile, mais il laissait aussi là-bas le village et la maison qui l'avaient vu vivre; il disait adieu à sa mère et il emmenait avec lui ses frères, ses enfants et la femme qu'il aimait; il brisait tous les liens sacrés de l'amitié avec ceux qui ne pouvaient le suivre; il abandonnait les champs fertiles qu'il avait cultivés avec tant de soin et d'amour; il regardait pour une dernière fois ces beaux rivages d'où il était si souvent parti en mer et il laissait derrière lui le soleil chaud de la France pour venir refaire sa vie dans un monde nouveau dont il ne connaissait pas toutes les rigueurs.

Ce qu'il recherchait avant tout c'était la liberté de vivre en paix, d'abord avec Dieu et sa religion, puisqu'il était profondément chrétien, et avec tous les hommes puisqu'il était profondément humain.

Il apportait avec lui en terre étrangère, en plus de sa religion et de sa langue, un seul héritage: celui de la force de ses bras et de tout le courage dont son cœur aurait besoin pour vaincre les éléments de la nature qu'il croyait être le seul obstacle à franchir pour assurer sa survie et celle de ses enfants. Il n'avait pas de place dans son cœur pour la haine et la vengeance. Il n'avait aucun désir de prendre par la force ce qu'il cherchait. Il ne prendrait plus jamais les armes ni contre les ennemis qu'il rencontrerait ni contre ses frères. Il ne serait pas guerrier; il ne serait pas soldat. Il serait éternellement un homme de la terre, de la mer et de la forêt. Il serait fermier, pêcheur, bûcheron et bâtisseur. Pour refaire sa patrie perdue il

n'en fallait pas plus et l'histoire jusqu'à nos jours devait irréfutablement le prouver.

De la forêt, il arracherait les terres qu'il cultiverait et avec les arbres qu'il abattrait il construirait ses habitations et en chaufferait les murs; les animaux sauvages qu'il rencontrerait, lui serviraient de vêtements chauds et ils seraient aussi un moyen de commerce avec le vieux continent; de la mer, il retirait d'autres terres plus fertiles encore, le supplément de nourriture dont il avait besoin et plus tard ce serait un second commerce.

Par un genre de miracle ou encore peut-être par ce mystère qui fait que la vie sur la terre résiste à toutes les intempéries, l'Acadien avait pu survivre et, en peu de temps, par ce même mystère, il était devenu très prospère. À cette époque, alors que la nourriture, l'habitation, le chauffage et les vêtements étaient synonymes de richesse, on aurait pu le dire très riche. Partout où on le retrouvait, il vivait à l'aise mais aussi partout où il allait, le suivait comme son ombre l'ennemi qu'il avait cru avoir laissé si loin de l'autre côté de l'océan.

Très tôt, il devait comprendre qu'il n'avait pas retrouvé la paix pour laquelle il s'était exilé. Les brumes de la majestueuse Atlantique, la furie de ses vagues lorsqu'elle est en colère, les rochers qui bordent ses côtes comme des sentinelles en garde, les arbres tassés d'une forêt vierge qui se dressaient comme les murs d'une forteresse, les vents déchaînés de l'océan qui balayent tout sur leur passage, les froids de l'hiver canadien et les neiges qui semblent vouloir engloutir à jamais toute la terre et la distance entre les deux continents, alors presque infranchissable, n'avaient pas suffi pour arrêter l'ennemi.

Déporté comme un vulgaire morceau de butin, déchiré au plus profond de son être, traqué comme une bête sauvage à travers les bois et tout le long des côtes de l'Atlantique et du Saint-Laurent, il devait apprendre très tôt à faire ses bagages, à changer de place et à recommencer chaque fois. Comme si l'avenir était écrit dans un livre ouvert devant ses yeux, il savait ce qui l'attendait.

Le climat canadien et les durs labeurs avaient fait de lui un homme robuste et très fort. Son corps était donc prêt à résister à toutes sortes de misères et, comme il était courageux par nature, on ne pourrait avoir raison de sa volonté. Il n'abandonnerait jamais. Tout au fond de son cœur, il s'était juré de se trouver quelque part sur ce continent un coin de terre qui serait "SON ACADIE". Celle qu'il avait forgée de ses mains avec tant d'amour et de courage et d'où on l'avait si brutalement chassé, était toujours là. Il reviendrait lentement mais sûrement de son long et pénible voyage: il rôderait aux alentours de ses frontières et à force d'y être il finirait par en faire partie sans qu'on ne puisse jamais plus l'en détacher.

Si l'on a jusqu'ici parlé de l'homme, il ne faudrait pas oublier que le masculin inclut aussi le féminin et que dans l'ombre de celui qui se nommait l'Acadien il y avait toujours la femme aimante et courageuse qui marchait à ses côtés pour le soutenir. C'est elle qui permettrait que soit faite "LA REVANCHE DES BERCEAUX" et elle resterait pour toujours synonyme de sacrifice et d'amour. Avec lui, sans jamais restreindre les pouvoirs sacrés de reproduction que lui avait donnés la nature, elle assurerait sa postérité.

Ainsi ce n'est pas l'Acadie qui reprendrait son pays, mais ce serait l'Acadie qui reprendrait ses habitants parce que sans eux ses terres n'ont pas été cultivées; les hommes n'ont pas pris la mer et la forêt a été ruinée puis abandonnée.

Il n'y aurait pas eu de guerre. L'Acadien avait été fidèle à la conduite qu'il s'était dictée depuis toujours. Il ne prendrait pas les armes. Il ne l'avait pas fait en 1755 alors qu'il refusait de signer le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre et que, par le fait même, il signait sa propre condamnation à la déportation et à l'exil. Il n'y aurait pas de bataille non plus. La patience et le temps avaient eu raison de l'injustice et du suprême affront qu'on lui avait faits.

C'était au début des années 60 et l'Acadien vivait déjà dans le 20^e siècle de l'ère industrielle. Mais ces deux modes de vie ne l'avaient presque pas touché. On ne

s'était pas préoccupé d'ailleurs de l'y faire participer. Il sortirait donc de l'ère industrielle pour ainsi dire intact et le choc qui allait se faire ressentir, lorsque viendrait le déclin de cette période de prospérité, se rendrait à peine jusqu'à lui. Car même au début des années 60 on ne semblait pas encore savoir vraiment que l'Acadien était "là ou ailleurs".

On en avait entendu parler comme d'une légende romantique d'un autre siècle. L'histoire racontait qu'un peuple laborieux et fier avait vécu dans un pays qui avait disparu. Ses habitants, qu'un grand malheur avait frappés, avaient été dispersés aux quatre vents. Un poète avait écrit, sur ce pays perdu, sur la tragédie de son peuple, un grand roman d'amour qui avait été vécu. À travers le temps, on avait aussi retenu des mots et des airs de chansons qu'avait chantés jadis ce peuple heureux. Puis un jour, par hasard, quelques-unes de ces notes de musique nostalgiques avait brisé le mur du son et on les avaient reconnues. Serait-ce possible que ce peuple recommence à chanter? C'était pourtant la voix du passé avec le même langage!

En écoutant avec attention, on avait entendu d'autres sons de voix comme ceux que l'on entend lorsqu'il y a chamaille. On aurait dit cent mille voix qui réclamaient des choses qu'on ne comprenait pas. Et d'où venait tout à coup cette multitude de citoyens? On l'avait regardé vivre si longtemps comme un être paisible, docile, effacé et presque inexistant, qu'il fallait se demander ce qui se passait. On allait donc l'étudier pour connaître ses habitudes, son mode de vie et beaucoup d'encre allait couler à son sujet.

Après des études très avancées sur ce nouveau *phénomène*, on allait conclure avec stupéfaction qu'une grande menace, venant surtout du Nord-est, devait être arrêtée. Il fallait à tout prix freiner cet élan, faire taire ces voix, arrêter la marche d'on ne savait pas trop quoi. Les forces de l'ordre et le pouvoir central, qui avaient changé du "*militarism*" au "*subtilism*", allaient s'occuper de régler le cas.

D'après les études intelligentes qui avaient été faites, il s'agissait simplement de quelques "vagabonds" paresseux qui faisaient tout le bruit. Quant à la multitude, on allait la déménager vers de soi-disant centres de croissance et comme en 1755 on la disperserait. Mais il était trop tard! Lorsque la terre prend dans ses entrailles le corps et l'âme de ceux qui y ont vécu, elle ne les rend jamais et l'Acadie était de terre...

Mais l'histoire ne devait pas finir ainsi et les conflits de toutes sortes qui semblaient avoir été son partage tout le long du chemin allaient surgir à nouveau sous une autre forme. D'autres luttes, plus difficiles encore à résoudre, allaient être livrées avant que l'Acadien puisse enfin planter les bornes qui marqueraient ses frontières. Ces luttes se feraient entre les Acadiens, entre eux-mêmes.

L'Acadien avait peiné pendant si longtemps pour assurer la survie de son peuple et bâtir ce qui devrait être ses institutions, qu'il avait cru en entrant chez lui pouvoir vivre à l'unisson des siens. Mais au cours des ans, les choses avaient changé en Acadie. On ne cesse pas de vivre pendant aussi longtemps et pendant deux cents ans on ne fréquente pas tous les mêmes écoles de pensée. Les idées nouvelles, qui demandaient justice et égalité pour tous, allaient faire péniblement leur chemin. Ce serait surtout pour l'accès aux media d'information que l'Acadien aurait le plus à lutter. Au moment où l'on écrit ces lignes "L'AFFAIRE TELE-PUBLIK", télévision communautaire du Nord-Est, est une preuve incontestable et frappante de l'esprit de domination qui anime toujours une certaine soi-disant élite acadienne.

L'Acadien avait vécu depuis toujours avec sa peur, avec son silence et avec un complexe d'infériorité face aux conquérants et il ne voulait pas recommencer à vivre ainsi face à ses frères de sang. S'il était resté debout en arrière des églises qu'il avait bâties jadis, il voulait maintenant prendre un siège dans sa maison. Il les connaissait ces frères de sang comme on connaît son frère. Il savait qu'ils avaient tous fait route ensemble et qu'ils étaient arrivés à la croisée des chemins par de bien différents sentiers. Il savait aussi qu'ils ne porteraient pas

tous des chaussures de même pointure et de même qualité que lui.

Toutefois, au début des années 60, il avait décidé qu'il marcherait avec eux, à leurs côtés et que, plus jamais, on ne lui marcherait sur les pieds. Il ne pouvait savoir à qui il aurait affaire; il ne pouvait concevoir avec quelle force le goût du pouvoir et de la gloire et l'appât du gain avaient pris possession de ces êtres qui semblaient être obsédés par une seule pensée, une seule passion: dominer leurs semblables.

Si pendant deux cents ans, l'Acadien avait choisi de rester illettré, plutôt que de s'instruire dans une autre langue et par le fait même sauvegarder sa langue française, il allait enfin pouvoir s'instruire, travailler et vivre dans cette même langue et cela chez lui, dans son propre milieu. Il faut quand même dire ici, puisque la vérité s'impose, que si le français a survécu en Acadie, et par le fait l'Acadie même, c'est précisément parce que l'Acadien a refusé de s'instruire. S'il avait accepté de fréquenter l'école, qui était anglaise seulement, c'eût été l'assimilation complète. Il a aussi accepté de vivre à l'écart, dans des conditions indignes de lui, homme si fier et si courageux. Il vivait comme un exilé, un errant, un ermite "chez lui".

C'est donc à l'Acadien de cette classe qui, fidèle à la tradition et à l'héritage que lui avait légués ses ancêtres, continuait d'être pêcheur, fermier, bûcheron ou simple journalier et plus tard, par la force des choses qui l'empêchaient de faire le travail auquel il était habitué, un assisté social, un quêteux même, que reviennent tous les crédits et tous les honneurs de la survivance de ce peuple.

Il s'impose aussi de dire ici que ce n'est pas aux évêques, aux prêtres et aux bonnes sœurs, ni à quelques professionnels ou politicailleux, ni à une soi-disant élite anémique formée à l'école des sociétés secrètes et des clubs exclusifs aux rites bizarres et douteux, ni à une certaine *bourgeoisie* d'aujourd'hui qui n'a comme seul passeport, pour entrer dans la société, qu'un vulgaire

morceau de papier marqué d'un signe de piastre, à qui revient la médaille du mérite. Pour bâtir un pays, il fallait beaucoup plus de courage, de volonté, de labeurs et de sacrifices que ceux-ci en ont donné ou en étaient même capables.

S'il était vrai que pendant longtemps l'ennemi avait été l'Anglais, au début des années 60 l'Acadien prenait conscience qu'il n'était plus là et que depuis longtemps une dictature subtile, à peine déguisée, imposée par une soi-disant élite, empêchait tout progrès en Acadie. Ironie du sort, cette dictature se faisait et prenait tout son pouvoir au sein même des institutions qu'il s'était données de peine et de misère, pour assurer sa survie. On parlait en son nom sans jamais le consulter et on le faisait taire s'il osait vouloir prendre la parole. Il s'aperçut aussi que les mêmes personnes se retrouvaient toujours partout où il y avait autorité, direction et pouvoir de décision.

Beaucoup d'Acadiens avaient préféré s'exiler et vivre ailleurs plutôt que de s'abaisser devant si peu d'hommes n'ayant aucune conscience sociale et aucun respect pour la liberté et les aspirations de leurs semblables. Ceux qui étaient restés, s'étaient tu par peur de représailles qu'exerçaient ces hommes, devenus puissants et influents, sur tous ceux qui osaient ne pas se soumettre.

Il serait beaucoup trop long pour donner en détail tous les événements et les luttes qui ont marqué le réveil et la prise de conscience des Acadiens durant les années 60. L'histoire de l'Acadie le dira un jour, mais l'interprétation dépendra de "QUI" l'écrira. Espérons qu'il y en aura différentes versions! Ceux qui l'écrivent présentement viennent précisément de cette même élite qui essaie de se justifier et aussi de faire revivre un mythe et une illusion de ce que fût la réalité.

Outre cette soi-disant élite, il y a aussi des centaines de personnes qui arrivent, on ne sait d'où qui n'ont jamais vécu l'Acadie et qui écrivent et parlent des Acadiens à tort et à travers, sans ne rien comprendre. On peint le portrait partout puisque c'est la mode. À la radio, à la télévision, dans les journaux, au cinéma, et enfin dans de

longues thèses qui donnent libre cours à des antithèses, pour finalement essayer d'en faire une synthèse acceptable à on ne sait qui... Pourtant, pour écrire l'Acadie, pour définir ses frontières, il faut y avoir été conçu et ses pères avant soi. Il faut y avoir vécu et en avoir presque péri. Pour chanter l'Acadie, il faut en avoir l'âme et la voix et pour la peindre il faut aussi en avoir les couleurs.

S'il est vrai que c'était l'époque de la contestation due au fait qu'une nouvelle génération, née de ceux qui avaient combattu et vécu la deuxième grande guerre, refusaient de vivre selon les vieilles coutumes et l'ordre établi, il n'en était pas moins vrai qu'en Acadie les raisons étaient d'ordres différents. Ce n'était pas seulement une contestation étudiante ou celle d'une jeunesse qui voulait se laisser pousser les cheveux, s'habiller (ou se déshabiller) comme bon lui semblerait ou encore entendre de la musique autre que les cantiques et les psaumes pieux du passé. En Acadie, la contestation se faisait par toutes les couches de la société et elle serait religieuse, politique, sociale et culturelle. Il n'y aurait pas d'âge et les plus âgés entendraient dire tout haut ce qu'ils avaient pensé tout bas depuis toujours. Personne n'avait osé jusqu'alors questionner ou contester les enseignements de la religion, du parti libéral ou de la soi-disant élite Acadienne. Les trois ne formaient qu'un d'ailleurs, et tous avaient été formés à l'école de l'ordre de Jacques-Cartier, la "Patente", société secrète dont 98% de la population ignorait l'existence même et ainsi son influence néfaste sur cette même société. Le livre de Roger Cyr et les extraits et commentaires du journal québécois, la Patrie, allaient faire toute la lumière sur cette société douteuse et assez bizarre. Mais en Acadie ce ne fut pas suffisant et une presse clandestine allait donner le premier avertissement de ce que serait désormais les revendications des Acadiens dans leurs propres rangs.

Au début des années 60, la religion catholique avait déjà commencé à être ouvertement et fortement contesté dans le monde entier et, par la force des choses, elle avait décidé de faire les changements qui s'imposaient. En Acadie, les prêtres et les bonnes sœurs avaient déjà

relevé la robe par-dessus la tête en très grand nombre. On sortait à pleines portes des couvents et des séminaires et personne ne venait remplir les places laissées vides. Désormais ces religieux allaient vivre la vie des autres en marchant à leur côté et en pratiquant ce qu'ils avaient toujours prêché. C'était donc la fin d'une époque qui avait laissé en Acadie une influence et des résultats qui restaient en question. Personne ne semblait regretter cette religion de bons riches et de mauvais pauvres. Cette religion de péchés, d'autorité, d'obéissance, de soumission, de privation, de sacrifices pour tous ceux qui n'avaient pas les moyens de se payer autre chose à faire.

Durant les années 60, le parti libéral, comme la religion d'ailleurs, perdait son emprise et son influence sur le peuple et la politique partisane des deux vieux partis perdait son autorité avec l'implantation du syndicalisme en Acadie. Avec l'arrivée de la télévision et des journaux autres que la presse contrôlée, l'Acadien devenait plus et mieux informé. On ne lui ferait plus peur avec des gros mots tels que "communiste" et avec des menaces de "tu vas perdre ta JOB". Avec sa carte de membre d'union, il retrouvait sa sécurité d'emploi et par le fait même sa liberté de parole et d'action sociale et politique.

Au début des années 60, la "femme" faisait son entrée dans la société active. Elle qui, jusqu'alors, n'avait été considérée que comme un vulgaire "objet à tenter l'homme" si elle osait se mesurer avec lui en dehors du toit conjugal, elle que l'on avait toujours qualifiée de "simple commère" ou "de bonne à tout faire", prenait sa juste place dans la société. On lui donnait droit pour la première fois à l'éducation supérieure. Elle qui avait si longtemps chanté en "berçant", allait aussi chanter en se "baladant".

Dans les années 60, l'Acadien vit sa culture s'imposer comme jamais auparavant. Le peuple avait commencé à chanter tout haut et ainsi il ferait connaître partout sa présence. Il y eut donc des artistes, des musiciens, des chanteurs, des compositeurs, des peintres, des écrivains, des poètes. On chantait avec tant d'ardeur et on disait de si belles choses que ceux qui avaient

quitté le pays revenaient et ceux qui y étaient, ne voulaient plus partir. Comme le coq qui chante très tôt le matin, pour avertir que le soleil est levé, le peuple acadien en chantant avec autant de vigueur avait voulu dire que le soleil s'était enfin levé en Acadie et comme le coq qui, pendant la journée, assure la survie de son espèce, l'Acadien, par ses chants et ses écrits en plus du travail de ses bras, assurerait la survie de sa langue, de sa culture et de sa race.

Les États Généraux de 1978, s'ils ont lieu puisqu'on doute encore de cette date, seront les premiers, et il devra y en avoir d'autres avant que l'Acadien puisse sûrement décider de son avenir. La première fois ne sera peut-être qu'une mise en scène afin de savoir si tous les acteurs peuvent jouer ensemble dans une même pièce et s'entendre sur le scénario. Car il faudra le présenter aux spectateurs d'une manière qu'ils puissent le comprendre et interpréter le message dans toute son ampleur.

Il n'y a pas de prédiction à faire mais une chose est certaine: l'Acadien depuis le début de sa venue en Amérique du Nord n'a recherché qu'une seule chose. Ce n'est pas la richesse et le luxe qui corrompent. Ce ne sont pas les honneurs et la gloire qui trompent les esprits. Ce n'est pas le pouvoir avec lequel on enchaîne les autres. Il veut son Acadie bien définie. Il veut sa patrie bien établie. Il veut un coin de terre dans ce bas monde où il pourra vivre et mourir en paix. Ce n'est pas trop demander. L'idée a été conçue il y a plus de 200 ans et les conséquences de l'avoir eue et gardée si longtemps sont irréversibles.

La journée a été longue en Acadie, mais le jour déjà s'achève... et demain...



L'ACADIEN SE VEUT MAÎTRE CHEZ LUI

par Henri-Eugène Duguay

Un 375^e anniversaire mériterait de grandes célébrations. Ce n'est pourtant pas le cas en ACADIE. Depuis que Samuel de Champlain a reçu l'autorisation royale, en 1603, de prendre possession de cette nouvelle terre de l'Acadie nous avons connu des luttes soit pour protéger, défendre ou reconquérir notre terre. En 1978, nous nous préparons à reprendre notre territoire et redevenir maîtres chez nous.

Jusqu'en 1755, les Acadiens avaient espoir d'un pays prospère. Par la tragédie de 1755 où nous avons été dispersés, embarqués sur des bateaux abandonnés aux caprices de la nature, "il semblerait bien, comme écrit le sénateur Antoine Léger, que la nation acadienne fût à jamais disparue de l'histoire". Puis, comme le dit l'abbé Casgrain, le plus grand malheur des Acadiens ne fut pas leur dispersion, mais l'abandon complet dans lequel ils furent laissés pendant plus d'un siècle.

Si complet fut cet abandon, qu'en 1848, Longfellow écrivait: "*Nought but tradition remains of the beautiful village of Grand-Pré*". Rameau de Saint-Pierre, historien français, disait en 1859, que "l'Acadie avait été, n'existait plus". Napoléon Bourassa, écrivain canadien, dans son livre Jacques et Marie, déclare en 1866, que "la Providence avait laissé les Acadiens disparaître".

Il faut bien dire, cependant, que les Acadiens n'avaient pas dit le dernier mot. Voilà que 223 ans après la dispersion, l'Acadien revendique son territoire. Il veut y prendre les moyens politiques pour y arriver. C'est une utopie pour les uns, une futilité pour le ministre acadien Roméo Leblanc, c'est un manque de colonne vertébrale pour Jean-Luc Pépin, c'est le désarroi pour l'anglophone, c'est le rêve le plus cher de chaque Acadien.

Dès son arrivée en Acadie en début du 17^e siècle, l'Acadien était venu pour y demeurer et posséder sa propre terre, son propre territoire, son pays, sa nation, son état, sa province, peu importe l'expression employée, c'est que l'Acadien se veut maître chez lui!

L'Acadien veut sa place dans les grandes décisions de sa destinée. Il n'a pas été consulté lorsqu'on l'a placé

dans la nouvelle province du Nouveau-Brunswick en 1784.

L'Acadien était comme un enfant n'ayant même pas le droit de vote. Maintenant il est grand, il est mature, il a dépassé l'âge de raison, il a même atteint l'âge légal: il est apte à donner sa réponse à ces questions et à dicter s'il entérine les gestes de 1784 ou s'il veut annuler un mariage auquel il n'a pas donné librement son consentement.

Il nous est tout de même tentant de penser que nous pourrions du jour au lendemain passer de minoritaires à majoritaires. C'est un rêve? C'est peut-être tout ce qui nous reste, nous avons bien le droit de rêver, à moins qu'on veuille aussi nous enlever celui-là.

Dès les premières conventions acadiennes de 1880, les Acadiens rêvaient d'une nationalité distincte, ils y acceptèrent un drapeau national, un hymne national et fondèrent un organisme national. De la convention de Waltham, en 1902, d'éloquents témoignages nous ont été conservés. Mgr P. Belliveau déclarait: "Le monde offert-il, dans les annales de son histoire, un spectacle semblable à celui des Acadiens demandant, sans peur, à garder leur nationalité distincte, avec tout ce que cela comporte?" Le juge P. Landry s'écriait: "Français des Provinces Maritimes, appelez-vous Acadiens parce que l'histoire vous le permet". Le sénateur Pascal Poirier déclarait: "Une province est-elle plus forte que sa voisine? Un Acadien vaut toujours et partout un Canadien-Français de France ou des colonies, vaut un Anglais d'Angleterre ou d'Amérique... et possède essentiellement les mêmes droits imprescriptibles... Ne courbons nos fronts humiliés devant personne, excepté devant Dieu et pour l'amour de Dieu". Finalement, le Dr L.-J. Belliveau déclarait: "Nous souffrons encore; les malheurs se répètent, les injustices se perpétuent, mais pour nous, les vicissitudes du passé sont l'espoir de l'avenir; une race virile comme la nôtre ne peut pas périr". En 1933, le sénateur Antoine Léger écrivait que l'Acadien est "déterminé à prendre sa place à côté des nations qui nous environnent". En 1963, Louis-J. Robichaud, alors

premier ministre de la province écrivait que les Acadiens "eux aussi participent à une renaissance nationale".

En 1972, c'est la fondation du Parti Acadien ayant comme grand objectif de réaliser politiquement et démocratiquement le grand rêve des Acadiens. L'Acadien croit qu'il est temps de pratiquer cette devise du SURGE ACADIA MEA comme s'était écrié le nonce apostolique, Mgr Antoniutti le 8 septembre 1942. C'est à nous maintenant de faire surgir cette Acadie. C'est le temps de rappeler que l'en-tête du *Star Weekly*, du 27 août 1960 disait: EVANGELINE AVENGED IN NEW-BRUNSWICK. Il imprimait en sous-titre et en grosses lettres: "La victoire de Louis Robichaud et de ses libéraux n'est pas seulement un coup dur aux conservateurs, mais aussi un pas en avant dans sa campagne populaire pour refaire l'Acadie".

Le sentiment d'appartenance à un parti traditionnel diminue en Acadie. L'on sent que ce n'est plus en se taisant pour ne pas faire tort à l'un de ces partis traditionnels que nous allons redevenir maîtres chez nous. Notre silence nous fait complice d'une situation d'assimilation et d'injustice qui durent depuis 1784 au Nouveau-Brunswick.

Le passage de Monsieur Louis Robichaud comme premier ministre de la province a été d'un grand bienfait pour les Acadiens, mais nous voulons plus que cela. C'est un peu comme la révolution tranquille au Québec avec Jean Lesage, elle a été un bienfait pour la province de Québec, mais les Québécois veulent plus que ça. Autant le Québécois ne veut plus qu'Ottawa soit maître de sa destinée, autant l'Acadien ne veut plus Frédéricton comme maître de la destinée acadienne.

Si la Société l'Assomption et les Caisses Populaires ont pu devenir des puissances économiques, si l'université de l'Acadie avec ses trois campus peut se placer à côté des grandes universités canadiennes, si l'Église acadienne avec ses trois évêchés au Nouveau-Brunswick (et un en Nouvelle-Écosse) peut se placer à côté de toute église canadienne, si nos artistes acadiens peuvent se comparer à tout artiste à travers le monde, si enfin nous

avons pu démontrer dans mille et un domaines que l'Acadien peut réussir s'il s'y met, pourquoi ne pouvons-nous pas oser prévoir que le Parti Acadien se placera lui aussi, un jour, à l'égal des grands jours du Parti Québécois?

Il est inutile de pleurer un passé où nous n'y pouvons rien mais c'est à nous de bâtir un avenir qui nous appartient. Cet avenir est entre nos mains.

Si le parti Acadien échoue et disparaît ce ne sera pas parce qu'il est un parti francophone, mais ce sera parce que ses membres n'auront pas fait les efforts voulus pour le développer et l'amener à réaliser le grand rêve acadien. Un rêve comme celui-là demande beaucoup de gens convaincus et prêts à travailler et demande également des fonds que le parti n'a pas toujours.

Il est évident que tous les Acadiens ne disent pas ouvertement qu'ils rêvent à ce jour où l'Acadie sera une province. Plusieurs ont peur de perdre leur position qu'ils ont par l'entremise des compagnies ou du gouvernement anglais. Il n'y a pas un seul vrai Acadien qui, intérieurement, ne voudrait pas se voir maître chez lui. Même les plus farouches Acadiens opposés à cette idée ne disent pas qu'ils n'en veulent pas ou qu'ils n'aimeraient pas ça, mais ils disent bien timidement: "C'est pas possible".

La politisation de l'Acadie fait peur à beaucoup de gens. Ils ont peur qu'un jour les Acadiens ne viennent à comprendre leur état d'assimilation et d'impuissance dans le présent système politique.

Si nous, Acadiens, nous commençons à nous convaincre nous-mêmes de nos rêves nationaux, nous pourrions ensuite convaincre tous nos confrères acadiens, qui pour vivre et manger, se sont fait tant soit peu assimiler dans et par le système anglais tant au niveau provincial qu'au niveau fédéral. Nous n'aurons pas alors à convaincre les anglophones parce que, lorsqu'ils voudront enfin comprendre, il sera trop tard. Les anglophones de l'Ontario peuvent comprendre la situation des Acadiens puisqu'ils ont eu à demander la séparation d'avec la province de Québec pour former la province de l'Ontario. Pourquoi

ce qui était bon pour eux ne le serait-il pas pour nous? C'est un précédent!

Il est difficile pour un anglophone du Nouveau-Brunswick de comprendre la situation d'être minoritaire. Le sénateur Antoine Léger est peut-être celui qui a le mieux résumé la situation lorsqu'il a écrit: *"Le bannissement de la patrie est une de ces grandes afflictions qui tourmentent sans cesse le cœur et l'esprit et qui semblent trouver nulle part de consolation: plus il est prolongé, plus il devient amer et cuisant"*.

Le temps est venu pour l'Acadie de reprendre son territoire. Chacun sent que le temps presse. On sent bien que de plus en plus nous ne voulons plus de compromis qui nous assimilent toujours davantage. Nous avons des droits comme personne humaine, comme citoyen et comme peuple. Nos droits ne se discutent pas, ils se prennent. Si on les discute trop longtemps, on les perdra.

Sachons que, dans l'éventualité d'une formation d'une province acadienne, nous pourrions réussir à survivre sans combattre en même temps l'oppression continue que nous subissons depuis 1784 au Nouveau-Brunswick. L'Acadien, au Nouveau-Brunswick a dû se battre pour tout ce qu'il a, il a dû se battre pour le droit de vote, le droit de se présenter aux élections, le droit à ses évêchés, le droit à ses écoles, le droit à ses hôpitaux, le droit d'un service francophone au niveau du gouvernement provincial et municipal, le droit des procès en français, le droit à une université acadienne, le droit de juges acadiens, le droit de sénateurs acadiens, le droit de vivre en français quoi! Maintenant, nous voulons nous battre pour le droit à notre province acadienne: nous connaissons la route à suivre et comme dans le reste de nos luttes, NOUS RÉUSSIRONS.

C'est le temps d'agir ou mourir. Puisque nous ne voulons pas mourir, il faut agir! Demeurons toujours de bons amis!



**La province acadienne
aboutissement normal
et essentiel
du peuple acadien**

par Armand Plourde

Il ne faudrait pas que nous soyons dans l'ignorance au sujet de nos aspirations, nous, les Acadiens (gens qui parlent français et qui vivent au Nouveau-Brunswick). Parce que nous ne parlons pas beaucoup, que nous ne sommes pas expressifs tellement, ça ne veut pas dire que nous n'avons pas d'aspirations.

Par nos prédécesseurs, nos ancêtres et notre histoire, nous savons que nous sommes les descendants d'un peuple calme, pacifique, opiniâtre et débrouillard. Nous sommes une des races les plus fortes au monde. En effet, tout autre peuple politiquement et économiquement contrôlé, colonisé comme le nôtre, aurait été rapidement assimilé et on n'en parlerait plus depuis fort longtemps.

Actuellement, c'est le compte à rebours pour le peuple acadien. Disons-le, oui, nous marchons d'une façon certaine, irréversible vers notre autodétermination, notre autonomie, notre libération.

Avant 1755, nos ancêtres vivaient sur ces terres des maritimes, les plus belles du monde dit-on. Ils étaient des fermiers qui vivaient grassement et ils étaient des gens d'affaires rusés, subtils et efficaces. Qu'on vienne donc nous dire que l'économique et les affaires ce n'est pas notre bosse! Il y aurait longtemps que nous serions tous morts, crevés de misère sans le sens raffiné des affaires de nos pères et mères.

Puis il y eut ces guerres entre les Français et les Anglais. Les Anglais ont gagné, ont pris le territoire, les terres, les fermes, la loi du gagnant, quoi!

Les Acadiens, ces descendants de France, les premiers blancs venus s'installer pour y rester en terre d'Amérique, tâchaient de garder une certaine neutralité, car ils n'étaient pas des guerriers, ni des violents, mais étaient jaloux de leur liberté individuelle et collective. Leur refus du serment d'allégeance à la Couronne Britannique décida les Anglais à les déporter. C'était la loi de la guerre. Ce n'était pas exceptionnel comme cruauté, c'était la coutume.

Le peuple acadien fut dispersé aux quatre coins de l'Amérique et même en Europe. Une poignée d'entre eux, refusant d'embarquer sur les bateaux, prirent les bois vers le Nord, le Nouveau-Brunswick actuel.

Les Indiens sauvèrent probablement la première génération de déportés, leur montrant les ruses de la chasse et la vie dans les bois; les hébergeant durant le premier hiver, leur montrant à survivre, malgré tout.

Ce déporté fuyait les Anglais, mais voulait rester chez lui. N'ayant plus droit de cité dans ce beau pays de l'Acadie, il vivait dans la fuite, la peur, le silence et la souffrance. Comme une bête apeurée, traquée de partout, il s'est replié sur lui-même, il s'est endurci la peau, il s'est tu; et en silence, il a vécu. Il s'est installé tant bien que mal sur des terres de misère. Un groupe a débuté sur des fermes à Ste-Anne (Frédéricton). Ils furent de nouveaux déportés pour faire place aux loyaux sujets de sa Majesté Britannique qui ne voulaient pas devenir Américains.

Le Madawaska fut peuplé par ces déportés (deux fois) avec quelques Québécois venus y vivre. Éparpillés de nouveau par une décision politique, Ashburton fit de la moitié de ces descendants des Américains.

Il y a une conviction qui est restée au fond du cœur de ces hommes et de ces femmes déracinés: conserver leur langue, leur culture et retrouver un territoire où ils pourraient vivre et se reprendre en main.

Étape par étape, petit à petit, avec ténacité, en silence, sans haine, ils ont recommencé, ils ont repris leur histoire. Autour de leur clocher, avec une foi chrétienne inébranlable, ils continuèrent à vivre en français entre eux tout en parlant la langue du maître en public. Absents des décisions économiques, politiques, à défaut de pouvoir faire de l'argent et de la politique, ils firent des enfants à profusion, souvent par devoir, mais aussi par plaisir et par amour. Élevés et éduqués par les mamans, car les papas presque tout le temps s'en allaient au loin pour gagner la vie, les Acadiens se multiplièrent.

Voilà, en vrac, l'histoire de ce grand peuple dont je suis fier de faire partie, peuple racé, peuple ingénieux, peuple appelé et destiné à l'autonomie.

Depuis une quinzaine d'années, cette race de monde se mit à chanter, à jouer de la musique, se mit à parler, se mit à s'exprimer fort, tout haut.

On découvre avec stupeur dans ce grand Dominion du Canada que ça parle encore en français dans les Maritimes, surtout au Nouveau-Brunswick. On veut y vivre en français. Cette culture acadienne n'est pas seulement du folklore mais une manière d'être et de vivre.

Toujours est-il qu'en 1978, les Acadiens occupent surtout trois régions du N.-B.: le Nord-Ouest, le Nord-Est et le Sud-Est; Les Cayens, les Chiacs et les Brayons. Ces Acadiens voient concrètement se réaliser l'objectif des ancêtres: RÉCUPÉRER UN TERRITOIRE et ils récupèrent en même temps, petit à petit, de haute lutte, leur droit à la langue, à la culture, à l'économique et à la politique.

Le Parti Acadien crie tout haut cet objectif.

Le Parti Acadien "n'a pas d'avenir", comme disent certains de mes compatriotes; le peuple Acadien n'a jamais eu d'avenir depuis le Grand Dérangement. Pourtant il est très vivant.

La province acadienne (territoire précis où les Acadiens pourraient s'identifier), "c'est de la rhétorique", dit mon ami le politicien Roméo Leblanc. Mais depuis que le Parti Acadien en parle, on se rend compte que cet objectif est dans le cœur, le cerveau de l'Acadien.

La province acadienne, "c'est du tricotage", nous dit mon ami Jean-Maurice Simard, le grand argentier du Nouveau-Brunswick; mais si nous, les Acadiens, sommes unis comme les maillons d'un tricot, nous serons sûrs d'atteindre cet objectif qui est né dans le cœur de nos ancêtres le jour même de la déportation. Objectif, désir personnifié par la légende d'Évangéline et Gabriel. Oui, un jour, nous serons chez nous et nous mènerons nos affaires nous-mêmes.

Mes ancêtres maternels viennent de Grand-Pré. Ils ont abouti au Madawaska après deux grands dérangements. Ils ont fait alliance avec un autre grand peuple, les Québécois, mes ancêtres paternels. Ils ont toujours désiré, voulu avoir un "chez-eux" bien à eux et mener leurs affaires eux-mêmes.

La province acadienne n'est pas le rêve d'une poignée d'exaltés; elle n'est que la volonté, le désir, le souci d'être fidèles à nos prédécesseurs, à nos ancêtres. Le désir d'une province acadienne fait partie tout simplement de l'évolution d'un peuple qui veut se réaliser, être chez lui, tout en ayant de bonnes relations avec ses compatriotes et ses voisins anglo-saxons.

La province acadienne, c'est l'aboutissement normal, essentiel de ce grand peuple qu'est le peuple acadien.

Vive la province acadienne!



QUATRIÈME PARTIE

DEMAIN!

INTRODUCTION À DEMAIN

par Cécile Chevrier

Le jour viendra, il pointe déjà à l'horizon, où ce rêve de quelques premiers fous se concrétisera. Où cette Acadie qui n'a longtemps été que concept, deviendra réalité, tangible comme les vagues de ses baies. Le jour viendra, où après avoir arpenté notre géographie, nous aurons à en définir les composantes et à en façonner l'architecture. *Déjà, il faut dépasser l'étape de nous convaincre mutuellement de la légitimité de nos aspirations et commencer les plans de notre maison.*

Nous pouvons dès maintenant considérer la notion d'une province de l'Acadie comme partie d'un mouvement irréversible de libération du peuple acadien. L'idée est lancée, elle fera sa marque, et d'ores et déjà il faut prévoir qu'elle aura des répercussions certaines sur l'histoire à venir des Acadiens. Mais comment sera-t-elle, cette province acadienne dont le moment arrive enfin d'en concrétiser le rêve? Sera-t-elle vraiment bâtie à notre mesure, à la lumière de ce que nous en savons déjà? Aurons-nous la sagesse de ne pas traîner avec nous, dans la mesure du possible, les maux et les erreurs des sociétés que nous connaissons?

Nous avons de la chance de nous bâtir une vie, à la fois à partir de tout et à partir de rien. À partir de rien parce que nous n'avons au fond rien à y perdre, de vouloir façonner notre destinée, tellement nous sommes méprisés en tant que peuple et, tout le prouve, voués à une mort lente mais certaine. Cela n'a même plus à être discuté. Les tenants du statu quo pour les Acadiens à l'heure actuelle sont ou bien aveugles, idiots, ou carrément malhonnêtes. D'un côté, nous ne sommes pas vraiment ce que l'on pourrait appeler "sous-développés". En

général, nous avons accès à tout le confort nord-américain dont l'apport le plus désirable peut-être, réside dans l'existence bien qu'imparfaite, d'une certaine infrastructure de communication. Qui dit communication, dit information, politisation, accroissement des connaissances et de la liberté individuelle.

Il ne s'agit pas ici de vouloir tout balayer de ce qui existe déjà. Ce ne serait d'ailleurs pas souhaitable. Nous nous avons quelques institutions dont nous pouvons nous enorgueillir, un mode de vie, des valeurs propres à notre manière d'être, certaines données de base à respecter pour que l'édifice soit solide. D'un autre côté, le chômage, par exemple, cette plaie de notre système capitaliste, ne pourra pas être enrayé du jour au lendemain...

J'en arrive à un sujet qui me touche particulièrement. Il est significatif que six femmes seulement soient représentés dans cette publication sur la province acadienne. Significatif et dommage... De ce côté, malheureusement, l'Acadie est bien à l'heure planétaire!... Je me permets de le dire, quitte à troubler une certaine euphorie, et de nous mettre en garde avant qu'il ne soit trop tard.

Les raisons qui mènent au féminisme sont souvent les mêmes qui poussent au nationalisme. Le désir d'auto-détermination n'est au fond que celui d'exister et de voir cette existence reconnue et respectée dans son intégrité. La forme d'oppression dont sont victimes les femmes dans nos sociétés a souvent les mêmes effets que le colonialisme sur les peuples. Le plus grave en est certainement la dégradation du respect de soi-même, la "démision", le refus de s'assumer et le rejet sur un tiers de certaines responsabilités.

Comme les Acadiens, les femmes sur toute la planète doivent revendiquer pas à pas, courir de gauche à droite, pour l'obtention de certains droits, endiguer toujours, pour découvrir des fuites plus graves encore. Parce que rien n'est statique et que toute société évolue toujours un peu comme une boule de neige, en amassant ce

qui se trouve sur son chemin. Si les principes de base sont faussés au départ, les problèmes ne pourront que se multiplier et partant, s'aggraver.

L'indice le plus sûr de la condition de "nègre" (-blanc, pour reprendre l'expression de Vallière) réside dans l'absence de "respect" de la part de l'opprimeur. Or, le respect, comme l'amour, ne peut absolument pas se commander, quoi qu'on en dise. Et malgré certaines marques extérieures, il n'est jamais besoin de chercher bien creux pour en découvrir les failles. D'en être réduit à exiger le respect, comme l'amour, revient à se diminuer encore plus au yeux de l'interlocuteur; c'est un manque de dignité.

C'est parce que des Acadiens ont compris cela, que l'on parle de province acadienne, pour affirmer enfin le respect de nous-mêmes qui amène plus sûrement celui des autres que toutes les revendications partielles qui ont constitué notre lot depuis 200 ans. Les Acadiens n'existaient absolument pas dans l'esprit des créateurs loyalistes de la province du Nouveau-Brunswick. Ici plus qu'ailleurs sommes-nous les vrais héritiers de Lord Durham, le meilleur moyen de nous faire disparaître étant de nous ignorer. Il est miraculeux que nous soyons encore là, c'est vrai, mais si nous ne renversons pas rapidement la situation, nous ne serons bientôt plus qu'un chapitre d'histoire.

C'est une responsabilité envers nous-mêmes et envers nos descendants, de faire en sorte de transposer le moins possible des tares qui affligent les sociétés que nous connaissons. L'humanité s'est en général coupée de la moitié de son potentiel d'énergie en réduisant les femmes à un rôle subalterne de dépendance et de soumission dans lequel nous nous complaisons trop souvent.

Je rêve d'une province acadienne qui aurait non pas son ministère de la condition féminine mais bien plutôt autant de femmes que d'hommes pour en gouverner les destinées, jusqu'à ce que ça n'ait vraiment plus d'importance que ce soit des hommes ou des femmes. Celles-ci, comme les Acadiens, n'auront vraiment la place qui leur

revient de droit et ne seront réellement respectées, qu'en décidant d'assumer leur part de responsabilité, en exerçant concrètement le pouvoir qu'elles détiennent en tant que collectivité.

Les Acadiennes ont leur place pour moitié, dans les droits, les devoirs et les responsabilités que comporte la tâche à accomplir. Il faut que l'on nous donne, mais il faut prendre aussi, cette place, avec la conscience que nous y sommes indispensables.

La province de l'Acadie ne sera créée que si une majorité d'Acadiens trouve en elle le grain de folie qui l'en fera rêver. Ce projet commun ne sera concrétisé qu'en laissant s'épanouir enfin ce désir toujours réprimé au fond de nous-mêmes, de revanche sur l'Histoire.



RASSEMBLER TOUTES LES FORCES

“Les raisons qui mènent au féminisme sont bien souvent les mêmes qui poussent au nationalisme.

Le désir d'auto-détermination n'est au fond que celui d'exister et de voir cette existence reconnue et respectée dans son intégrité.

Être réduit à exiger le respect, comme l'amour, revient à se diminuer encore plus aux yeux de l'autre, c'est un manque de dignité”.

Cécile Chevrier

"Qu'ils regardent mes tableaux... ils verront ce qu'il y a de souffrance résignée."

Gauguin

APPEL AUX GENS DE MA RACE

par Zoël Saulnier

L'Acadie à l'heure des branchements ou de la nouvelle repartance

À l'heure de la Nouvelle Acadie, voilà en exergue un texte du peintre Gauguin qui illustre ce que nous avons pu être: cette mémoire d'avoir été... Mais l'Acadie, est-ce vraiment une fantaisie issue d'un malaise, d'une "souffrance résignée"... ou plutôt, l'Acadien est-il le vainqueur fier du refus d'intégrer une "Constitution" suicidaire?... Je me situe comme Acadien au sein de ce questionnement de l'Acte britannique de l'Amérique du nord comme un "non-intégré", ce qui explique notre survivance. Des deux peuples fondateurs, le peuple français et par conséquent, les Acadiens, font partie des "non-intégrés" dont le rejet inconscient d'un tel carcan constitutionnel a assuré la "vivance". Ceux qui, parmi nous les francophones, ont intégré, avec le peuple anglais, ce génocide constitutionnel, sont devenus anglophones ou vivent revêtus d'une forme de métissage inconfortable.

À l'heure de la problématique canadienne, de cet immense territoire qui est bien plus une "erreur géographique" qu'un pays, l'Acadien doit se choisir, doit vérifier son appartenance, ses racines "roots". Il doit être le protagoniste de son histoire, celui qui joue le rôle principal dans son avenir collectif.

Je fais appel à tous ceux qui sont fiers d'être Acadiens, de laisser de côté les jeux faibles des préjugés d'opinions pour accepter le coude à coude dans le bâtissage de ce que nous voulons être. En Acadie, il y a comme ailleurs des divergences, des listes noires, même des hostilités qui peuvent annihiler notre devenir comme collectivité. Il faut rapatrier tout ce que nous avons d'énergie pour faire la table ronde et permettre ainsi, même "aux choses futiles" et même "aux rêves" d'avoir leur place au soleil. Chaque idée émise avec sérieux mérite le débat public, à savoir l'idée même de la province acadienne. Il faut peut-être cette folie pour sauver le Canada. Voilà notre présence dans le débat national pour mieux intégrer, cette fois en toute liberté, notre pays et une Constitution renouvelée.

À l'instar du Québec qui veut se faire reconnaître comme pays, nous pouvons nous aussi, arpenter notre

géographie sans attendre que d'autres nous donnent le signal du départ. À cet effet, une grande lucidité politique est exigée de nous tous, peu important nos filiations politiques, compte tenu toutefois, que nous avons hélas composé trop souvent avec ces marchandages, ces rapiécages politiques qui nous invitaient même à troquer notre identité acadienne pour obtenir nos besoins fondamentaux et essentiels à notre ethnie.

En Acadie, que toutes ces institutions économiques, ces institutions religieuses et éducationnelles qui ont bâti leur prestige sur la sueur du peuple, servent enfin largement ce que nous voulons être. Nous avons en Acadie trop d'observateurs et pas assez d'intervenants efficaces. Le temps est à l'audace! Trop longtemps victimes de nos peurs, nous avons vécu par procuration ou transfert de pouvoirs. Il faut enfin desserrer les limites dans lesquelles nous avons tendance à nous renfermer soit du côté de la Péninsule, soit du côté de la République, soit du côté de Monton pour mieux "être" Acadiens.

Si je fais la marche de l'Acadie, dans les villes et les villages et les rangs, et j'interroge l'aspect de mon univers, suis-je capable honnêtement de palper ce vouloir-être-et-vivre-acadien? Si j'interpelle l'homme et la femme de ces mêmes villes et villages, est-ce que j'ai comme réponse "l'écho de nos montagnes"? Dans cet inventaire, quelques-uns portent le harnais lourd à soulever de nos revendications. D'autres s'effacent dans un silence et disent trop facilement ce qu'ils sont sans se compromettre. Pourtant, nous sommes à l'heure du recensement de nos forces, à l'heure de la compilation de nos énergies, non pas pour les archives, mais pour la remontée dynamique de notre peuple. Il faut enfin estampiller notre province avec la force de notre engagement.

L'Acadie doit être plus qu'un mot qui revient à la vie. L'Acadie doit être rentable ici et non seulement ailleurs... sinon, est-ce louable de créer l'illusion de ce qui ne se vit qu'au niveau du discours, des arts et des lettres? Certains la veulent tellement réelle l'Acadie, qu'ils lui inventent des frontières, un territoire. Est-ce un fonctionnement de panique ou le mûrissement d'une pénible recherche, d'une identité enfin avouée?... Il est normal que

l'Acadie veuille dresser sa tente dans une géographie qui contienne les accents de sa langue, le dynamisme de sa culture, les forces de son économie découlant de ses ressources humaines et naturelles. En Acadie, nous sommes à l'heure des options définitives. De tout ce débat doivent germer des rapports de forces qu'aucune contrainte gouvernementale ne devrait brimer... voilà à ce moment de notre histoire "l'insurgence" des États Généraux de l'Acadie!

Dans l'histoire, chaque époque propose des choix. En paraphrasant Jean-Paul Sartre, il faut, comme Acadiens, se choisir en cette époque, comme ethnie vivante et opérante, sinon l'Acadie ne sera qu'un ROMAN. L'Acadien aura l'existence illusoire d'un personnage bien monté dans un univers de fiction historique. Pourtant, nous anticipons un autre destin. Au lendemain des frontières marquées, d'un drapeau hissé, d'un peuple homogène et unifié, l'ACADIEN sera autre chose qu'un objet de "dispersion", de "dualité", mais un être chez lui au Canada parce que chez lui en Acadie!.



"Il faut enfin estampiller notre province avec la force de notre engagement".

"Il est normal que l'Acadie veuille dresser sa tente dans une géographie".

Zoël Saulnier

**TÉMOINS
ET ARTISANS
D'UN RÉVEIL**

par Jules Boudreau

Quand un chansonnier ou un interprète acadien se présente comme Acadien, il pose un geste à caractère social, sinon toujours politique. Il affirme à la face de son auditoire, à l'échelle paroissiale, nationale ou internationale, selon le cas, son choix vis-à-vis de son identité. Car on choisit d'être ou de ne pas être Acadien, ou, ce qui revient au même en pratique, de le dire ou de le nier. Celui qui dans l'exercice d'une activité essentiellement publique, et sans faire de politique (du moins pas au sens électoral), prend ainsi position, devient, qu'il le veuille ou non, un porte-parole pour certains, pour d'autres un fauteur de troubles; même l'indifférence prend ici un sens crucial.

Pour le public acadien, l'identification ethnique de "ses" artistes passe donc bien avant le degré de succès qu'ils ont; le succès, la célébrité même sont, bien sûr, très importants, mais en tant que moyen de — "mettre l'Acadie sus la mappe" — en d'autres mots, c'est nous qui nous faisons connaître par l'intermédiaire de notre vedette bien à nous: nous nous valorisons à nos yeux et à ceux des autres. Nous nous identifions à l'artiste par le truchement de ce point commun: une même nationalité.

Aussi un artiste même très bien connu, acclamé, mais qui fait peu de cas de son appartenance acadienne, est-il beaucoup moins important d'un point de vue socio-politique que celui qui, dans un cercle plus modeste, s'en fait un sujet de fierté.

Ainsi une Patsy Gallant, quel que soit par ailleurs son talent, n'a pas pratiquement rien à voir avec le cheminement socio-politique des Acadiens, alors qu'un Frank Maillet, qui commence à peine à être connu dans le Nouveau-Brunswick mais qui proclame sans ambages: "Par héritage, je suis Acadien," peut y jouer un rôle fort significatif. Cela ne se fait pas ouvertement, ni consciemment; on ne verra jamais de disciples de Frank Maillet ou de Raymond Breau.

Mais insensiblement, par cette osmose inévitable entre un artiste et un public qui lui est fidèle, la conviction de l'un se transmet à l'autre, et l'idée-sentiment nationaliste acadien avance pas à pas. Il n'y a pas si longtemps, le mot "Acadien" est passé bien près de

disparaître du vocabulaire, à peu près à l'époque où quelque cerveau puissant découvrit que nous étions des francophones.

Cela n'alla jamais jusqu'aux Caisses populaires, mais la très digne Association des instituteurs acadiens se mua sans faire même une grimace en Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick. On évitait ainsi de léser les maîtres d'écoles brayons en les affublant malgré eux d'un vocable peu flatteur. Nous avons encore du chemin à faire, mais Dieu merci, nous sommes loin aujourd'hui d'une telle attitude!

Il serait naïf de penser que les artistes sont les premiers responsables de ce juste retour des choses, mais il serait injuste de prétendre qu'il n'y sont pour rien. Sans les Calixte Duguay, Donat Lacroix, Raymond Breau, Lorraine Diotte, serions-nous là où nous sommes?

C'est par la chanson en effet que s'est manifesté le renouveau de la culture acadienne, sans doute à l'exemple des chansonniers québécois. La poésie, le théâtre et le roman prirent leur essor un peu plus récemment. Mais si le simple fait de se présenter comme Acadien a pu contribuer à l'éveil social et politique de ce petit peuple, comment pourrait-on douter qu'une Sagouine s'écriant: "Pour l'amour du bon Djeu, où c'est que je vivons, nous autres?" ou un Laval Goupil faisant dire aux personnages du *Djibou*: "Y va falloir qu'on sôrt de not' trou!" ne soient à tout le moins des témoins, et pourquoi pas les artisans, dans une certaine mesure, d'un réveil lent mais de plus en plus certain? Claude LeBouthillier donne à son roman d'anticipation un titre hardi, qui en dit long: "L'Acadien reprend son pays". C'est loin d'être fait, mais on se permet d'y rêver.

Non, l'avenir de l'Acadie ne se joue pas sur une scène, ni sur un piano. Mais pendant que de vaillants travailleurs œuvrent à notre avenir, souvent dans l'ombre, il est bon qu'un auteur de chez nous nous invite à sortir de notre trou, ou qu'un chansonnier nous crie: "Il faut refaire un pays!" Autrement, on pourrait oublier.



“Il est bon qu’un auteur de chez nous ou qu’un chansonnier nous crie: il faut refaire un pays! Autrement, on pourrait oublier”.

Jules Boudreau

CITATIONS

“Deux cents ans ont passé; on n’a fait qu’exister. Perdu dans le silence; si tu regardes au loin, tu verras qu’on revient, on remonte la pente”.

Donat Lacroix, chansonnier acadien

“Par héritage je suis Acadien
par héritage je parle le langage,
comme le faisait bien tout nos vieux anciens,
dans les plus beaux de nos vieux villages.

Un dialecte tout à fait différent
de nos voisins qui vivent au nord,
je vous dis mes amis sincèrement
le français acadien n’est point mort.”

Frank Maillet, chansonnier acadien.

POLIDORE

par Lorraine Diotte⁽¹⁾

(1) Avec son accordéon, Lorraine Diotte, conteuse et chanteuse, est très populaire en Acadie. Polidore est un personnage de son invention, sympathique, goguenard et plein de gros bon sens.

J'te dis Florence que depu que René Lévesque a pris le pouvoir au Québec que le monde est viré à l'envers! Y sont rendus fous avec leu s'histoires de Français pi de séparation. On a pourtant assez de trouble sans ça... Ça va mal partant... les budwarms sont en train de faire la job à nos terres en bois d'boutte... Y a quasiment personne qui travaille par icitte... on est obligé de s'battre pour avoir la moindre chose, que ce soit des écoles françaises ou se faire sarvir en français au téléphone... J'te dis qu'on est organisé pas pour rire. À part de ça quacé ça c'histoire des États Généraux? Ça, ça doit être encore quequ'un qui veut s'enrichir à rien faire. Y a rien qui s'fourrent pas dans la tête pou gagner de l'argent sans travailler. M'as tu pas dit qui y avait une meeting asoir sus Josephat?

Ben oui Polidore, y a une rencontre vers huit heures pour nous expliquer ce que ça veut dire les États Généraux. J'sus pas trop sûre mais d'après ce que j'comprends, ça veut dire qui veulent s'organiser pour trouver 2000 personnes qui vont représenter les Acadiens de toute la province. Ces 2000 personnes se rencontreront vers le mois de novembre et feront connaître au gouvernement nos besoins, nos droits.

Nos besoins! Nos droits! Câlisse, ça fait depu que j'me rappelle qu'on a faite sans ça! On a jamais rien eu! On savait même pas qu'on était des Acadiens. Le savais-tu, toi Florence que t'étais Acadienne?

Non... ça fait pas longtemps que j'le sais Polidore. J'avais toujours cru que les Acadiens c'était du monde qu'avait été déporté en 1755... du monde qui vivait à Grand Pré... C'est ce qu'on avait appris à l'école.

T'es chanceuse si t'as entendu parler de ça à l'école. Moi quand j'y ai été, on a appris la "British History". On chantait "God save the King" pi si tu pouvais pas lire un mot en anglais la maîtresse te mettait à genoux ou ben t'avais la "strap". C'est vrai que j'ai pas faite ma septième année. Rendu à treize ans, ben fallai quitter l'école pi gagner ta vie. On partait l'automne pi on revenait au printemps après la drave. Le pire c'était mon père. J'oublierai jamais la fois qu'en descendant du chantier

on avait arrêté sus mon oncle Tophile. Mon oncle Tophile, y vendait d'la boisson. Y avait traité mon père comme de raison. Pi mon père s'avait confessé de ça. C'est c'te fois là que le prêtre y avait refusé l'absolution. Oui Monsieur! Je l'ai vu brailler mon père! Des choses comme ça, ça s'oublie pas! Pi on avait confiance dans les prêtres... même que dans ce temps-là y nous disaient pour quel bord voter... Ça ben changé! Une bonne chose qu'aujourd'hui on a notre mot à dire... on est pu obliger de prendre les conseils du monde instruit. On s'est assez faite fourrer pi voler... encore asteur y nous tiennent à la gorge. C'est ben dangereux du monde instruit!

Ben, voyons Polidore. Ça va faire! Nos prêtres sont ben smart. Pi eux autres même savaient pas mieux y faisaient c'que les évêques ou le pape leur ordonnaient. En tous cas revenons aux États Généraux... moi j'crois que ça va faire rouvrir les yeux à Hatfield... lui qui se promenait à Québec l'année passée pour convaincre les Québécois que l'unité canadienne était absolument nécessaire... Y sympatisait avec les Anglais... Y sympatises-tu avec nous autres? On a...

On a jamais été regardé comme du monde, c'est ça que tu veux dire Florence? T'as raison! Si les gouvernements veulent un pays bilingue, ben y faut deux sortes de monde pour ça; les Anglais pi si c'est pas les Français, ben qu'ils nous l'disent, qui arrêtent de nous faire des acroires. Dire que ç'a pris René Lévesque pour nous réveiller! Tout d'un coup on s'aperçoit qu'on est important! Tout d'un coup le gouvernement a peur de nous perdre! Y a peur qu'on s'faise une province acadienne! Y peuvent ben avoir peur! On en a assez de leurs promesses! En seulement, j'te garantis que si tous les Français pi les assimilés se disaient Acadiens dans notre province pi que ça s'mettait à parler français pi à exiger leurs droits avec fierté comme peuple fondateur à l'exemple des Anglais, ben du même coup on est en majorité pi on l'a notre province acadienne! Pour moi, c'est ça la province acadienne! Pas besoin de chercher ailleurs où s'exiler! Les Anglais resteraient chez eux pi les Français seraient chez eux aussi. On se sentirait pu de trop. Une autre chose! y est temps que les femmes fassent leur part. La femme c'est une créature comme l'homme, pi a

l'est capable de faire un maudit ravage dans l'gouvarnement! Une femme quand ça veut, c'est pire qu'un homme! Oui! Le temps est v'nu. C'est le temps de battre le fer quand y est chaud. La chaleur nous fait pas peur! Y vont nous respecter dans notre langue ou ben qui parlent pu de bilinguisme.

Ben, j'crois Polidore que cette fois-ci c'est notre chance. T'es toujours en train de parler des prêtres pourtant tu sais que c'est grâce à Mgr Richard si aujourd'hui on a un drapeau. Et ça, c'était en 1884. Depuis ce temps-là y en a eu d'autres des personnes instruites qui ont continué à nous instruire dans notre culture. À chaque fois qu'on a obtenu un p'tit quec chose, c'était toujours parce que une foule de gens se tenaient ensemble. Ben faut se tenir avec les autres parce que y paraît qu'ils sont en train de manigancer pour unir les trois provinces maritimes. Si ça arrive on est fini Polidore. Le p'tit peu qu'on a, on va le perdre. Ça fait qu'on va aller aux meetings, puis s'il le faut on va se rendre aux Etats Généraux avec la gang. Faut pas manquer notre coup cette fois.

O.K. Florence! Mais j't'avertis que c'est la dernière fois que j'me bats pour du français. J'sus pu dans un âge pour croire à c'quon recevra d'ici vingt ans. J'ai passé c'temps là. J'veux penser à moi. J'veux penser à vivre. J'sais assez d'anglais pour faire mes affaires. Que les jeunes prennent notre place. C'est pour eux autres. Moi, tout ce que j'veux, c'est une couple d'années de beau temps. Ça doit pas être trop demandé? Juste une couple d'années pour vivre en paix, Florence. Vivre sans être achalé par personne! Vivre comme du monde! C'est tout c'que souhaite!



**LA S.A.N.B.
ET LA QUESTION DE
LA PROVINCE ACADIENNE**

par Jean-Pierre Blanchard

Dans *l'Évangéline* du 30 juin 1977, Donatien Gaudet, président de la "Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick", exprime, dans un élan de frustration et d'impatience, ses convictions à propos de la situation des francophones du Nouveau-Brunswick.

"Il faudra éventuellement demander la dualité dans tous les ministères, mais on nous prouvera que cela ne marchera pas. Il faudra donc demander pour des districts unilingues acadiens et anglophones d'un bord à l'autre de la province, mais cela non plus ne marchera plus, parce qu'ils (les anglophones J.P.B.) ne peuvent pas traiter leur minorité comme on traite les nôtres. Enfin, il faudra inévitablement en venir à la seule solution, la province Acadienne".

"On veut être capable de tout faire dans notre langue, et notre langue ce n'est pas l'anglais ou le bilinguisme, c'est le français".

Le 21 janvier 1978, il affirmait à la télévision qu'on peut, peut-être, s'attendre qu'un jour les buts et objectifs du Parti Acadien et de la SANB convergent. Beaucoup de membres de la SANB sont très sympathiques à l'idée d'une province acadienne et d'autres sont carrément en faveur. De plus, la SANB est bien décidée de se mêler aux prochaines élections provinciales.

Pour ce qui a trait aux relations Québec-Acadie, le président de la SANB croit fermement en de nombreux contacts et au rapprochement culturel et politique des deux peuples. Donatien Gaudet est d'ailleurs un de nos meilleurs ambassadeurs de l'Acadie au Québec et il s'y rend très souvent. Mais il tient à préciser qu'il existe des différences fondamentales entre les Acadiens, les Québécois, et les autres francophones hors Québec.

"Les Acadiens du Nouveau-Brunswick ne sont pas des Québécois glorifiés ni des "Canadiens-Français" diminués. Malgré toutes les vicissitudes passées et présentes, les Acadiens sont un peuple nettement et absolument distinct de celui des Québécois et des autres Canadiens-Français" (Action nationale, nov. 1977).



DEMAIN!

par Claude Lebouthillier⁽¹⁾

Nous savons maintenant qui nous sommes... nous le soupçonnions depuis longtemps, mais la dignité du silence fait maintenant place à la dignité de la parole. Nous voulons nommer notre mal, et dire pourquoi nous ne voulons plus être livrés comme une monnaie d'échange. Finies les paroles trompeuses pour endormir le mal. Finies les politiques sans lendemain auxquelles nous avons naïvement cru. Mais fini aussi le silence que nous nous imposions sur notre propre situation, de peur d'avouer devant tout le monde ce que nous savions de nous-mêmes.

La situation est maintenant claire et les dés sont jetés: si nous survivons, ce sera pour avoir osé parler franchement de nous-mêmes et du mal qui nous ronge.

Les héritiers de Lord Durham, vol. 1

(1) Auteur du roman: "L'Acadien reprend son pays".

Demain, c'est déjà aujourd'hui qui se dessine et comment le prend-on, ce futur qui s'offre dans notre présent? Qu'est-ce qui s'esquisse aujourd'hui; le statu quo, l'union des provinces Maritimes, l'assimilation, l'espoir? Quinze ans passés, on préparait la dénatalité. Que prépare-t-on aujourd'hui? Lors d'une émission radiophonique, intitulée: "Acadie 2001", des enfants de l'école Saint-Henri de Moncton ont répondu aux questions suivantes: "L'Acadie, c'est quoi?" "Un pays!" "Où?" "Proche du Canada". "Qu'est-ce qu'on y fait?". "On y chante, on y danse". On a ensuite demandé: "Si tu étais le premier ministre de l'État acadien que ferais-tu?" Un enfant a répondu: "Je laisserais les animaux sauvages, libres". Nous avons le choix aujourd'hui de ne pas trahir le destin des enfants et cette liberté se prépare aujourd'hui, celle de chanter et danser librement sur notre sol de l'an 2000.

Quelques réflexions. Qu'y a-t-il d'utopique à vouloir contrôler les pouvoirs qui décident de notre avenir? Sans les pouvoirs de décision, c'est nous considérer comme inférieurs, et se voir ainsi c'est croire que le peuple acadien ne saurait s'occuper de ses ressources, de sa culture, de son économie, de ses politiques, non pas en vase clos, mais en détenteur lucide, capable d'échange, et d'une façon bénéfique pour lui-même et les autres.

Et nous savons au fond que nous n'avons pas de levier de commande important, et, sans l'espoir, un peuple est condamné à s'entredévorer. Je crois que l'Acadien ne demande que le droit de préserver son mode de vie, ses symboles, ses valeurs qui adhèrent à ses racines et de rendre épanouissante sa vision du monde, bref, de régler ses affaires en famille, comme l'ont fait les ancêtres. Il traverse une phase où il commence à se trouver beau et redresse la tête, ayant à exprimer des choses importantes.

La recherche d'identité et de sécurité est en voie d'être dépassée par la création, le risque, le besoin de foncer. Et entre le choix du rêve ou de l'accablante réalité, l'Acadien peut intelligemment créer une nouvelle réalité.

Par la récente connaissance de notre histoire, nous commençons à nous identifier à un passé où nous nous apercevons que l'Acadien était un homme fier et revendicateur. Nous savons maintenant que dans l'ancienne Acadie, on se disait de la race acadienne et qu'on se considérait comme un peuple qui refusait l'aliénation par le serment d'allégeance. Les gens de Grand-Pré et de Port-Royal, en se promenant dans leurs champs qu'ils destinaient à leur progéniture, conservaient et transmettaient l'espoir de voir s'établir une Acadie forte et libre d'ingérences extérieures.

Après les déportations, des hommes de la trempe de Monseigneur Richard et de Pascal Poirier ont semé l'espoir dans les premières conventions nationales, en fixant des objectifs de reprise graduelle du pays. Dans leurs discours, ils utilisaient fréquemment les mots peuple et patriote, et dans le contexte d'aujourd'hui, ces patriotes demanderaient pour l'Acadie, le droit à sa gestion, le droit à une patrie, le droit de rallumer et de concrétiser l'espoir.

Le modèle nord-américain se morcèle face à la croissance illimitée pendant que le président Carter cherche à redonner une morale à l'Amérique, en mettant l'accent sur les droits de l'homme. Nous sommes le seul peuple nord-américain avec le Québec à proposer un modèle de société différente avec nos petits villages, nos petites industries, notre sens communautaire et en cela nous rejoignons les thèses de la décentralisation et du "small is beautiful".

L'Acadie conserve encore, malgré les assauts, des valeurs importantes où nous voulons faire plus avec moins, être heureux collectivement, où nous gardons une âme de trafiqueux, celle de faire nous-mêmes au lieu de payer pour les services, et encore mais en érosion constante, le sens écologique de préserver nos côtes et nos baies.

Le modèle américain a ébranlé nos valeurs et notre mode de vie. Maintenant l'Amérique se recherche de plus en plus, consciente qu'elle ne peut survivre avec des structures inhumaines à la New York, ou le maintien de

son standard de vie au dépens du tiers-monde. Verrons-nous notre paysage criblé de béton, de mazout, et de Kentucky, lorsqu'elle commencera à préconiser des valeurs importantes que nous voulons préserver et qui font notre richesse?

Nous ne voulons plus de Kouchibouguac à la chaîne, ni pêcher la morue à l'ombre d'une centrale nucléaire. Mais nos richesses, comment allons-nous les protéger, sans levier de commande important? Où serons-nous quand l'Amérique aura redécouvert son Acadie et un modèle à la mesure de l'homme?

Aurons-nous encore demain le monopole du chômage, de l'alcoolisme, des dépressions nerveuses, de la dénatalité, de l'immigration anglophone, de l'exode et de l'assimilation? Serons-nous encore les locataires de nos mines, de nos forêts, de nos pêches et de notre agriculture?

On n'a qu'à regarder les ravages à Bathurst de l'assimilation et de l'urbanisation pour comprendre que cette ville représente un peu l'image d'une Acadie où l'on doit constamment déployer une dépense d'énergie épouvantable afin de maintenir la plus élémentaire dignité.

En science, tout comme pour l'humain, il y a une force, un nombre, une masse critique qui signale le point de non-retour, en deçà de laquelle la civilisation n'a que valeur de folklore. Dans d'autres provinces, certains de nos frères l'ont probablement déjà atteint, ce point de mort douce et insidieuse.

Le scénario idéal pour l'Acadien serait évidemment de se donner son propre pays, son propre gouvernement. Et puis de garder et d'amplifier son sens d'hospitalité, de débrouillardise, de chaleur et d'exorciser chez lui l'attrait de la compétition, de la jalousie, de la critique et du pouvoir.

Dans le contexte de la souveraineté du peuple Québécois il faudrait envisager sérieusement le droit pour le peuple acadien à sa propre souveraineté et l'éven-

tuelle possibilité d'une forme d'association avec le Québec. Si le Québec devient un État, ce qui n'est qu'une question de parcours et de temps, une Acadie morcellée ne survivra pas longtemps dans un Canada anglophone.

Comme autre éventualité, demain, faut-il voir peut-être face aux impondérables du futur, une économie déboussolée, le retour au baloné, l'exode de la jeunesse, l'assimilation massive, une dénatalité en chute libre, (déjà commencée à l'Université) et les rares enfants qui s'urbanisent et s'américanisent.

Dans cette déportation moderne où par exemple on ajouterait une massive immigration étrangère et surtout britannique, plausible quand le pain devient primordial, il est possible que seuls quelques villages bien protégés par de longs portages comme Caraquet, Saint-Quentin et quelques autres pourraient s'illusionner sur une fierté folklorique.

Et quand ça va mal, on cherche des boucs émissaires. Nous en aurions le prototype et peut-être qu'inconsciemment nous l'alimentons par notre bienveillante et légendaire bonhomie et bonne entente où nous adoptons trop le rôle de victime que nous jouons depuis longtemps.

Un autre scénario serait celui d'un genre de *statu quo* à l'américaine. Pendant que l'assimilation ferait son chemin, et face à l'intérêt international porté à l'Acadie, chacun voudrait gravir les échelons, de refoulé devenir refoulant, ce qui aurait comme conséquence de rendre les classes sociales élevées de plus en plus hiérarchisées, chromées et cravatées. Et puis une forme de sobisme s'installerait chez ceux qui représentent les plus vieilles familles, celles qui ont été déportées, ou qui ont accompli des gestes d'éclat.

À l'âge du crédit électronique et des bébés-éprovettes, il ne faudrait pas sous-estimer l'attrait du pouvoir quand on n'y est pas habitué et l'intégration des valeurs américaines pour un Acadien produit toujours un hybride difficile à digérer, celui du parvenu traditionnel arrogant et borné courant les honneurs et les banquets.

Le pouvoir s'exercerait alors au nom de bonnes volontés, mais aussi sous le couvert de philosophies aliénantes et subtiles.

Dans ce contexte, ce cri de terre d'une vieille acadienne serait mort-né: "Voyons, l'Acayen a trop de misère juste pour se contenter de miettes. Oui, monsieur, rien de moins qu'un pays et pas n'importe lequel. Nous avons notre dignité, voyez-vous!"

Le scénario qui apparaît le plus réaliste, le plus vivant et le plus digne dans le contexte actuel, c'est de revendiquer la gestion d'un territoire, d'une province acadienne. Après tout, nous sommes deux fois plus nombreux que les gens de l'Île-du-Prince-Édouard qui, avec 110.000 habitants, ont volé une province à nos frères. Les Acadiens ne veulent plus être traités comme une minorité mais comme un peuple avec ce qui en découle.

Et un peuple, c'est tellement plus qu'une langue; c'est une culture, une âme, une psychologie, une façon de se bercer qu'il ne peut perdre sans mourir. Les autres empiètent toujours, souvent sans mauvaise volonté sur celui qui ne délimite pas bien son espace vital et cela amène ainsi des malaises profonds. Il faut arroser et protéger l'espoir, ce qui est impossible sans un terrain pour s'y camper.

Habiter un territoire cela signifie d'abord, s'y préparer intérieurement. Nous sommes à la veille d'une percée collective et après tant de siècles d'incubation, pourquoi notre bond en avant, notre hurlement ne serait-il pas puissant? Les seules choses auxquelles j'attache de l'importance sont les choses qui ont l'air de dire quelque chose et gérer son terrain en fait partie. On n'a qu'à regarder l'importance du lopin de terre pour l'Acadien et les conflits sur le tracé des bouchures.

Et puis la progression dans nos acquisitions nous mène vers une patrie après les luttes pour les titres des terres, le droit de vote, les journaux, les écoles, la dualité à l'éducation, l'éclosion de notre culture, etc. Le premier ministre Hatfield disait à la commission Pépin-Robart que nous ne sommes ni séparés, ni mauvais voisins, au

contraire, parce que nous allons à des églises et des écoles différentes. Continuant dans la même ligne, nous pourrions certainement vivre dans un territoire à nous sans tirer des roches aux autres.

Pourquoi l'Acadien ne reprendrait-il pas son pays qu'il a déjà possédé? Ça fait longtemps, hein! "T'en souviens-tu lorsque ton père ou ton grand-père te le disait?" Mais on nous a peut-être trop parlé de la Déportation. Il faut reprendre le pays avant de se le faire voler définitivement. Et puis il y a déjà deux territoires, deux peuples et il ne s'agit que de légiférer une tradition. On se retrouverait sûrement mieux chez nous avec des noms qui nous soient propres pour nommer notre terrain, sans se défouler de noms qu'on n'aime pas sur les chevaux et les animaux.

Et puis il y a le rêve de nos pères, du mien, du tien. Le mien, dans sa jeunesse, était capitaine de goélette et dans ses temps libres, il faisait de la peinture sur les voiles en dessinant les hommes de l'équipage. Il ne peut maintenant montrer cela à ses amis et ses enfants car il n'existe plus de goélette. Imaginez au Louvre la beauté d'une goélette acadienne aux voiles peintes.

Il faut donc se battre pour que plus rien ne se perde et espérer que les Etats Généraux permettront la thérapie collective, la grande réunion de famille. Il faut souhaiter que tous, étendus dans le même lit de varech de mousse et de conifère, le long des plages, le peuple acadien compose une symphonie où ses héros se détacheront de la complainte traditionnelle et deviendront puissants.

Et puis, oui! Nous l'habiterons à notre façon notre patrie, car nous avons avec nous l'inébranlable ténacité et l'inspiration du large.



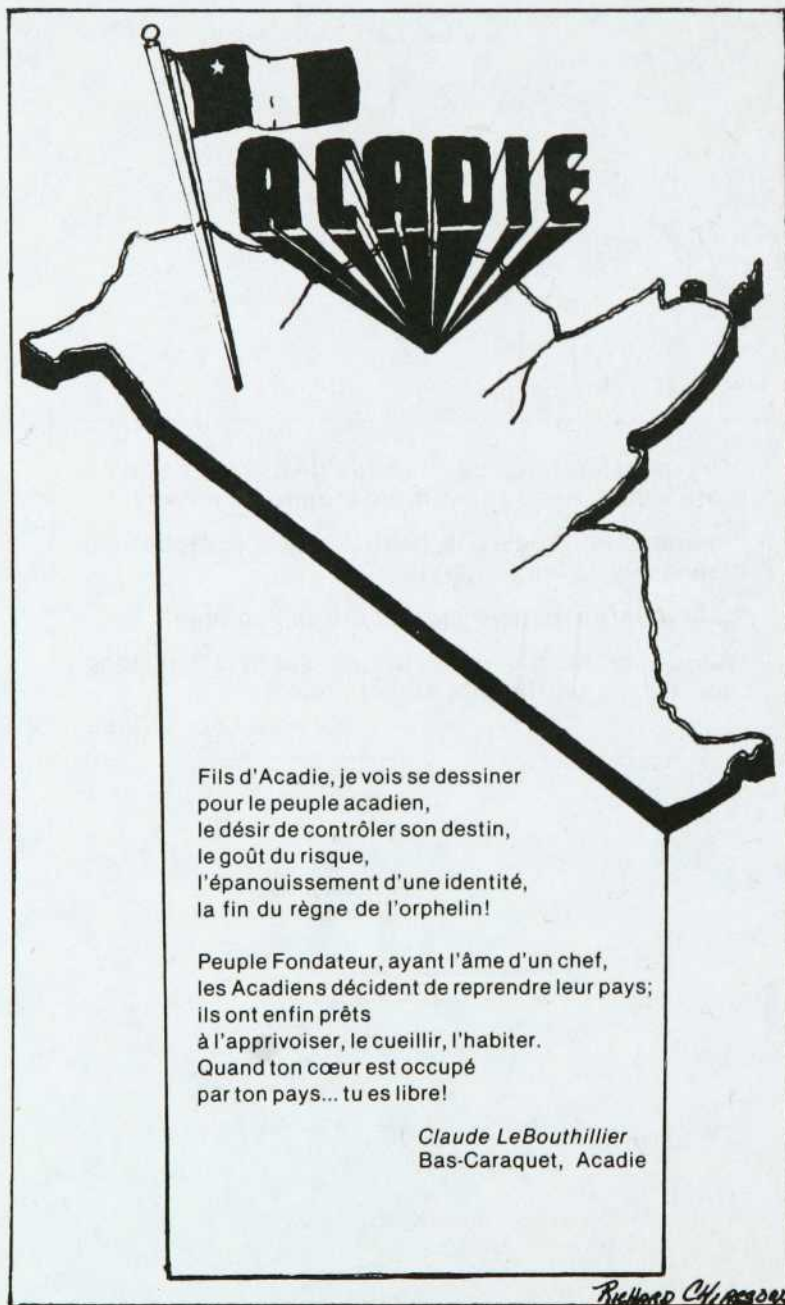
“Oui monsieur! rien de moins qu'un pays et pas n'importe lequel. Nous avons notre dignité, voyez-vous!”

“Imaginez au Louvre la beauté d'une goélette acadienne aux voiles peintes!”

“L'Acadie, un modèle à la mesure de l'homme”.

“Mais une Acadie morcelée ne survivra pas longtemps dans un Canada anglophone”.

Claude LeBouthillier



Fils d'Acadie, je vois se dessiner
pour le peuple acadien,
le désir de contrôler son destin,
le goût du risque,
l'épanouissement d'une identité,
la fin du règne de l'orphelin!

Peuple Fondateur, ayant l'âme d'un chef,
les Acadiens décident de reprendre leur pays;
ils ont enfin prêts
à l'apprivoiser, le cueillir, l'habiter.
Quand ton cœur est occupé
par ton pays... tu es libre!

Claude LeBouthillier
Bas-Caraquet, Acadie

Richard Chénier

INDEX DES AUTEURS ET DES MATIÈRES
 Septembre 1977 à juin 1978
 (Les chiffres indiquent les auteurs)

A — TABLE DES AUTEURS

- ACADIE: numéros de nov.-déc. 1977 et juin 1978.
- ALLAIRE, Georges: *Milieu étudiant et Église*, 737.
- ALLEN, Patrick: *Au fil de l'actualité*, 146-394-497-592-685-752.
- ANGERS, Fr.-A.: *L'incident Robert Scully*, 5.
Un grand moment de notre histoire, 97.
Le secteur coopératif et son impact, 358.
Lionel Groulx, notre libérateur, 697.
- ARÈS, Richard: *Révélation de la CECO*, 126.
Deuxième rapport sur le crime, 371.
Révélation de la Comm. Cliche, 515.
- ARSENAULT, Fernand: *Acadien et religion*, 274.
- BASTARACHE, Michel: *Acadien et crise constitutionnelle*, 193.
- BLANCHARD, Mathilda: *L'Acadie reprend ses habitants*, juin 1978.
- BLANCHARD, Francis: *Situation des Acadiens à l'I.-P.-E.*, 291.
- BLANCHARD, Jean-Pierre: Préface — *De Gloucester à Grand-Pré*, juin 1978.
- BOUCHER, Réal: *Essai sur l'économie acadienne*, juin 1978.
- BOUDREAU, Jules: *Un pays qui est nulle part*, 188.
Témoins et artisans d'un réveil, juin 1978.
- BOUTET, Odina: *La grenouille biculturelle*, 61.
L'impossibilité d'être Canadien, 769.
- BROCHU, Michel: *Québec à la sauce américaine*, 576.
- CHEVRIER, Cécile: *Introduction à demain*, juin 1978.
- CLAVEAU, J.-Ch.: *Le défi canado-québécois*, 580.
- CONSEIL D'EXP. ÉCON.: *Répertoire des indust. francop.*, 624.
- COUTURIER, Jacques: *Vers une globalisation de la soc. acadienne*, juin 1978.
- DEVEAU, Daniel: *Université et dével. en Acadie*, 257.
Réveil ou crépuscule des Acadiens en N.-É., 308.
- DIOTTE, Lorraine: *Polidore*, juin 1978.
- DUGUAY, Henri-Eugène: *L'Acadien, maître chez lui*, juin 1978.
- DUMAIS, François: Jocelyne Lortie, artiste-peintre, 644.
- ÉDITORIAL: *La perspective*, 1.
Nouvelle administrateur, 423.
- FAURE, Edgar: *Présentation de René Lévesque*, 333.
- GARON, Jean: *Allocution chez Provigo*, 56.
- GAUDET, Donatien: *Acadien du Nouveau-Brunswick*, 201.
- GAULIN, André: *Poème de tendre fureur*, 84.

- GENEST, Jean: *La perspective*, 1.
 Jeunesse et patrimoine, 160.
Des faits pour l'action, 413.
Nouvel administrateur, 423.
Question nationale selon G. Bourques, 434.
Aujourd'hui l'Acadie, 462.
Trois actualités, 508.
La Comm. des accidents du travail, 710.
- LABELLE, Jean-Paul: *Dom Helder Camara*, 453.
Raoul Follereau, 539.
- LABONTÉ, René: *Québec entre trois océans*, 566.
- LAFORCE, Ernest: *Immigration et immigrants*, 547.
- LANTEIGNE, Jean-Pierre: *Le Parti Acadien*, juin 1978.
- LASALLE, Roch: *Roulis et tangages d'un homme*, 410.
- LAURIN, Camille: *L'an I du Québec français*, 91.
- LEBEL, Maurice: *Dictionnaire de Bélisle*, 79.
- LEBOUTHILLIER, Claude: *Demain*, juin 1978.
- LECLERC, André: *Vers une globalisation de la soc. acadienne*, juin 1978.
- LÉGER, Lauraine: *La chanson satirique*, 321.
- LÉGÈRE, Martin: *Situation économique des Acadiens au N.-B.*, 231.
- LÈVESQUE, Delmas: *Un Québec en redéfinition*, 15.
- LÈVESQUE, René: *Message aux Acadiens*, 327.
Le projet Québécois, 341.
- MINVILLE, Esdras: *Quelques aspects d'un problème*, 777.
- MOUVEMENT DES JARDINS: *Économie et disparités régionales*, 607.
- PELLETIER-BAILLARGEON, Hélène: *Le référendum et le chrétien*, 525.
- PLOURDE, Armand: *La province acadienne*, juin 1978.
- RIOUX, Albert: *Comment maîtriser les multinationales*, 535.
- RUMILLY, Robert: *Regards sur une œuvre*, 351.
- SAULNIER, Zoël: *Appel aux gens de ma race*, juin 1978.
- SAVOIE, Jacques: *Tré-Carré*, juin 1978.
- SCHENCK, Ernest: *À la mémoire de Yves Tessier-Lavigne*, 587.
- SNOW, Gérard: *L'Acadien face aux garanties linguistiques*, 247.
- SOCIÉTÉ NAT. DES QUÉBÉCOIS: *Le fleurdelisé*, 176.
- SOCIÉTÉ SJB. DE MONTRÉAL: *Enseignement précoce d'une
 d'une langue seconde*, 392.
- THÉRIAULT, Fidèle: *Relations Québec-Acadie, 1755-1880*, juin 1978.
- THÉRIAULT, Léon: *Débat canadien et acadiens*, 209.
Un territoire acadien, juin 1978.
- TORELLI, Maurice: *Maurras et nationalisme c.-f.*, 102.
- TRÉPANIÉ, Pierre:
Anglos et autonomie prov., 34. *À quoi servent les historiens*, 446.
Canada anglais et ses historiens, 74. *Siméon Le Sage*, 469-654.
Trois essais, 114. *Ex Libris*, 559.
Aujourd'hui l'Acadie, 181. *Rumilly et son Papineau*, 727.
Les nationalismes québécois, 388. *Notre premier 19^e siècle*, 745.

B — TABLE DES MATIÈRES

- Acadie, tout nov.-déc., 462 et juin 1978.
 Acadiens, *idem*.
 Action nationale, 424.
 Affaires culturelles, 116.
 Agriculture, 56, 415.
 Alimentation, 56, 127, 627.
 Ameublement, 628.
 Angers, Fr.-A., 424.
 Anglais, enseignement, 392.
 Anglo-Québécois, 99, 147, 593.
 Autonomie provinciale, 34.
 Avortements, 157.
- Bégin, Monique, 503.
 Berger, Carl, 75.
 Bergeron, Gérard, 123.
 Bilinguisme, 62.
 Bois, 629.
 Bourassa, Henri, 155.
 Bourques, Gilles, 535.
 Brault, Jacques, 567.
 Bruchési, Jean, 115.
 Brunet, Michel, 120.
- Camara, Helder, 452.
 Canada en transition, 577, 581, 695.
 Canadian Press, 67.
 Capitalisme, 169.
 CECM, 149, 603.
 Centrale des enseignants (CEQ), 170.
 Centralisation, 35.
 Chanson, 321.
 Charte de la langue, 91.
 Chômage, 620.
 Chrétien, Jean, 407.
 Comm. Cliche, 127, 371, 516.
 Comm. sur crime organisé, 127, 371, 516.
 Comm. sur unité canadienne, 401.
 Compétence, 167.
 Confédération, 155.
 Constitution, 696.
 Coopération, 358.
 Coopération acadienne, 231.
 Corot, 650.
 Cotroni, Vincent, 377.
 Cour Suprême, 506, 511.
 Creighton, Donald, 156.
 Cuir, 630.
 Culture acadienne, 257.
 Culture française, 62, 502.
- Démographie, 162.
 Démographie acadienne, 329.
 Dictionnaire Bélisle, 80.
 Dion, Léon, 389, 598.
 Disparités régionales, 601.
 Drapeau fleurdelisé, 177, 596.
 Dupuis Frères, 604.
 Dutil, Juge Jean, 127.
- Économie, 396, 499, 607, 686.
 Éducation économique, 686.
 Église, 19 et mai 1978.
 Énergie atomique, 414.
 État français, 91, 97, 111.
 Étudiants étrangers, 693.
- Fabrication métallique, 631.
 Fédéralisme, 151, 419, 601.
 Financial Post, 333, 341, 498.
 Follereau, Raoul, 538.
 Français, 1.
 Francophones hors Québec, 601.
 Frégault, Guy, 116, 501.
- Gazette Montreal, 49.
 Géographie, 437.
 Géographie de l'Acadie, 329.
 Goyer, Jean-Pierre, 505.
 Groulx, Lionel, 447, 593.
- Héritage, 161.
 Histoire, 438, 447.
 Historien anglo-can., 75.
- Île-du-Prince-Édouard, 291.
 Immigration, 547, 695.
 Impression, 632.
 Industries francophones, 624.
 Industrialisation, 20, 624.
 Industrie de la construction, 516.
 Information, agence, 67.
 Investissements, 621.
- Jeunesse, 161.
 Jones, Richard, 563.
 Joron, Guy, 123.
- Keynes, J.M., 37.
- Langue française, 62, 247, 339.

- Laurin, Camille, 98, 400.
 Lavallée, Albert, 143.
 Lépreux, 539.
 Le Sage, Siméon, 469, 654.
 Lévesque, René, 408, 595, 689, 690.
 L'Express, 409.
 Libération, 1.
 Livre vert, 693.
 Loi 101, 91, 97, 147, 427, 603.
 Loisirs, 694.
 Lortie, Jocelyne, 644.
- Machinerie, 637.
 Mafia, 373.
 Manufactures can., 695.
 Marxisme, 168, 435.
 Mass media, 508.
 Matériel électrique, 636.
 Maurras, Charles, 103.
 Maynard, Marcel, 132.
 Modernisme, 29.
 Moncton, 257.
 Monnet, François, 403.
 Montréal, industries, 624.
 Mouvement Desjardins, 498, 601.
 Mouvement Québec français, 97.
 Multinationales, 535.
 Municipalité, 692.
- Nation, 109, 436.
 Nationalisme c.-f., 102, 436.
 Nationalisme acadien, 183.
 Nouveau-Brunswick, 201, 209.
 Nouveau Québec, 171.
 Nouvelle-Écosse, 309.
- Ouellet, André, 691.
- Papier, 637.
 Papineau, 351, mai 1978.
 Parti Québécois, 397, 502, 594.
 Patronat Québécois, 688.
 Pelletier, Gérard, 509.
 Pépin, Jean-Luc, 406.
 Perreault, Roger, 521.
 Pilon, Jean-Guy, 567.
 Plourde, Gérard, 404.
 Politique agro-alimentaire, 57, 415.
- Poulet, 418.
 Produits chimiques, 638.
 Projet québécois, 341, 440.
 Provigo, 57.
- Québec, 1, 17, 62, 91, 147, 171, 218,
 341, 504, 581, 617.
 Québécois, 150.
- Référendum, 158, 525.
 Religion 164, 525, mai 1978.
 Religion-Acadie, 275.
 Rembrandt, 651.
 Ressources naturelles, 506.
 Revenu salarial, 395.
 Révolution tranquille, 17.
 Revue A.N., 424.
 Richler, Mordecai, 504.
 Roby, Yves, 560.
 Rouleau, Alfred, 601.
 Rumilly, Robert, 351, mai 1978.
 Ryan, Claude, 3, 13, 399, 426, 598.
- Saguenay, 177.
 Savard, Félix, 599.
 Scully, Robert, 5.
 Sidbec, 596.
 Socialisme, 435, 502.
 Société SJB de Montréal, 6.
 Société SJB du Saguenay, 176.
 Star, Montreal, 44.
 Suzor-Côté, 649.
- Territoire acadien, juin 1978.
 Tessier-Lavigne, Yves, 587.
 Textile, 640.
 Tourisme, 398.
 Trahison, 5.
 Transport, 635.
 Trudeau, P.-E., 400, 407, 411.
- Unité nationale, 152, 507.
 Université acadienne, 257.
 Uris, Léon, 416.
- Vallières, Pierre, 405.
 Vêtement, 641.
 Viande, 127.

De septembre 1977 à juin 1978, la Revue L'Action Nationale a offert à ses lecteurs un volume d'environ 900 pages où 55 écrivains ont présenté 88 articles qui préparent DEMAIN!

LES AMIS DE LA REVUE

BIJOUTERIE POMPONNETTE inc.

J. Brassard, près.
256 est, rue Ste-Catherine
Montréal H2X 1L4 — 288-3628-29

GABRIEL CHARRON

563, 45e avenue
LaSalle — 366-9116

GERMAIN CANUEL, avocat

31 ouest, rue St-Jacques
suite 400
Montréal H2Y 1K9 — 842-9403

JEAN-HUBERT MARANDA, avocat

325 est, boul. St-Joseph
Montréal — 288-4254

Dr ALBAN JASMIN

7541, boulevard LaSalle
Un sympathisant de toujours

CLAUDE LACOSTE, C.G.A.

5325, rue Hubert Guertin
Saint-Hubert, Québec
Téléphone: 678-2947

PEINTURE BLAINVILLE INC.

1020, boul. Labelle
Blainville — 435-0248

George Blainville

PHARMACIE LÉTOURNEAU

3828, boul. Décarie
Montréal — 484-7311

PIÈCES D'AUTOMOBILES

UAP



IMPRIMERIE JACQUES-CARTIER INC.Imprimeurs-lithographes
Service d'artistes

8477, 8e ave, Montréal H1Z 2X2

729-1851

FER**F.X. LANGE INC.**ACIER DE STRUCTURE SECOND
TIGE À BÉTON — PLAQUES**10,530 est, boul. Henri-Bourassa
MONTRÉAL H1C 1C6 - 648-7445**

TRADUCTION**CLAUDE-PIERRE VIGEANT,**
traducteur et publiciste,604, rue Waterloo,
LONDON - ONTARIO
N6A 4E3**HOMMAGES DE LA FÉDÉRATION
DE MONTRÉAL
DES CAISSES DESJARDINS**1405 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal H2C 1H1
382-7160

AVOCATS

<p>de Grandpré, Colas, Amyot, Lesage, Deschênes & Godin. Avocats 2501, Tour de la Bourse Place Victoria — Montréal H4Z 1C2 Téléphone: 878-4311</p>	<p>GUY BERTRAND & ASSOCIÉS, Avocats 42, Sainte-Anne, suite 200, Québec, Qué. G1R 3X3 Tél.: 692-3951 Guy Bertrand, Gilles Grenier, Louise Otis</p>
<p>COMPTABLES</p>	<p>Desforges, Beaudry, Germain & Associés Comptables agréés 210 ouest, boul. Crémazie, suite 2 Montréal 354 — Tél.: 388-5738</p>

PLACEMENTS

RAYMOND CAMUS INC.

Courtier en valeurs mobilières

500, place d'Armes, ch. 1020, Montréal — Tél. : 842-2715

OBLIGATIONS — Actions et Fonds mutuels

QUINCAILLERIE

	<p>EDOUARD ROY & FILS LTÉE Quincaillerie en gros exclusivement 4115 est, rue Ontario, Mtl H1V 1J8 Tél.: 524-7541</p>
<p>HOMMAGE D'UN AMI</p>	<p>LAINÉ PAUL GRENIER ENR. Spécialité: laine du Québec 2301 est, rue Fleury Montréal H2B 1K8 388-9154</p>
<p>BUFFET LOUIS QUINZE inc. Banquets — mariages 7230, 19e avenue Rosemont Montréal H2A 2L5 — 376-8660</p>	<p>Hommage de JEAN-MARIE COSSETTE</p>



À VOTRE SERVICE
DANS LE
GROUPE
DE
POINTE



SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE
L'ÉCONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE

- Assurance-vie régulière et variable
- Assurance collective
- Rentes viagères
- Revenu-épargne variable

L'ÉCONOMIE
MUTUELLE D'ASSURANCE

Agences et unités

DRUMMONDVILLE • GRANBY • JOLIETTE • LAVAL • LONGUEUIL

MONTRÉAL • OTTAWA • QUÉBEC • SHERBROOKE

385 est, rue Sherbrooke, Montréal 129, tél.: 844-2050

NOTES

NOTES

NOTES

NOTES

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTION: JEAN GENEST

Chef de secrétariat: Mme Muriel Champagne

Rédaction et administration: 82 ouest, rue Sherbrooke, Montréal
H2X 1X3 ou Tél.: de 09.00 à 13.00 h. à: 845-8533.

Abonnement : \$15. par année. De soutien : \$20.

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans l'INDEX DES PÉRIODIQUES CANADIENS, publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, PÉRIODEX, publié par la Centrale des Bibliothèques, et RADAR (Répertoire analytique d'articles de revues du Québec) publié par la Bibliothèque nationale du Québec.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT: M. François-Albert Angers

VICE-PRÉSIDENTS: Madame Paul Normand
M. Charles Poirier

SECRÉTAIRE: M. Gérard Turcotte

TRÉSORIER: M. Patrick Allen

DIRECTEURS:

MM. René Chaloult	Rosaire Morin
Yvon Groulx	Jean-Marc Kirouac
Richard Arès	Dr Pierre Dupuis
Dominique Beaudin	Léo Jacques
Albert Rioux	Dr Jacques Boulay
Jean-Marc Léger	Charles Castonguay
Jean Genest	Guy Bouthillier
M. et Mme Michel Brochu	Pierre Trépanier
Claude Trottier	Raymond Barbeau
Jean Mercier	Delmas Lévesque
Jean Marcel	André Auclair

Pourquoi pas chez nous?

Pour vos assurances-vie

**Pour une carrière
en assurance-vie**



La Solidarité

Compagnie d'assurance
sur la vie
Siège social
à Québec



Agences

Amos
Québec
Longueuil

Chicoutimi
Rimouski
Sainte-Foy

Sherbrooke
Ville de Laval
Drummondville

Beauceville-Est
Rivière-du-Loup